# ESSO STANDARD S.A.F.

# RAPPORT ANNUEL 1972

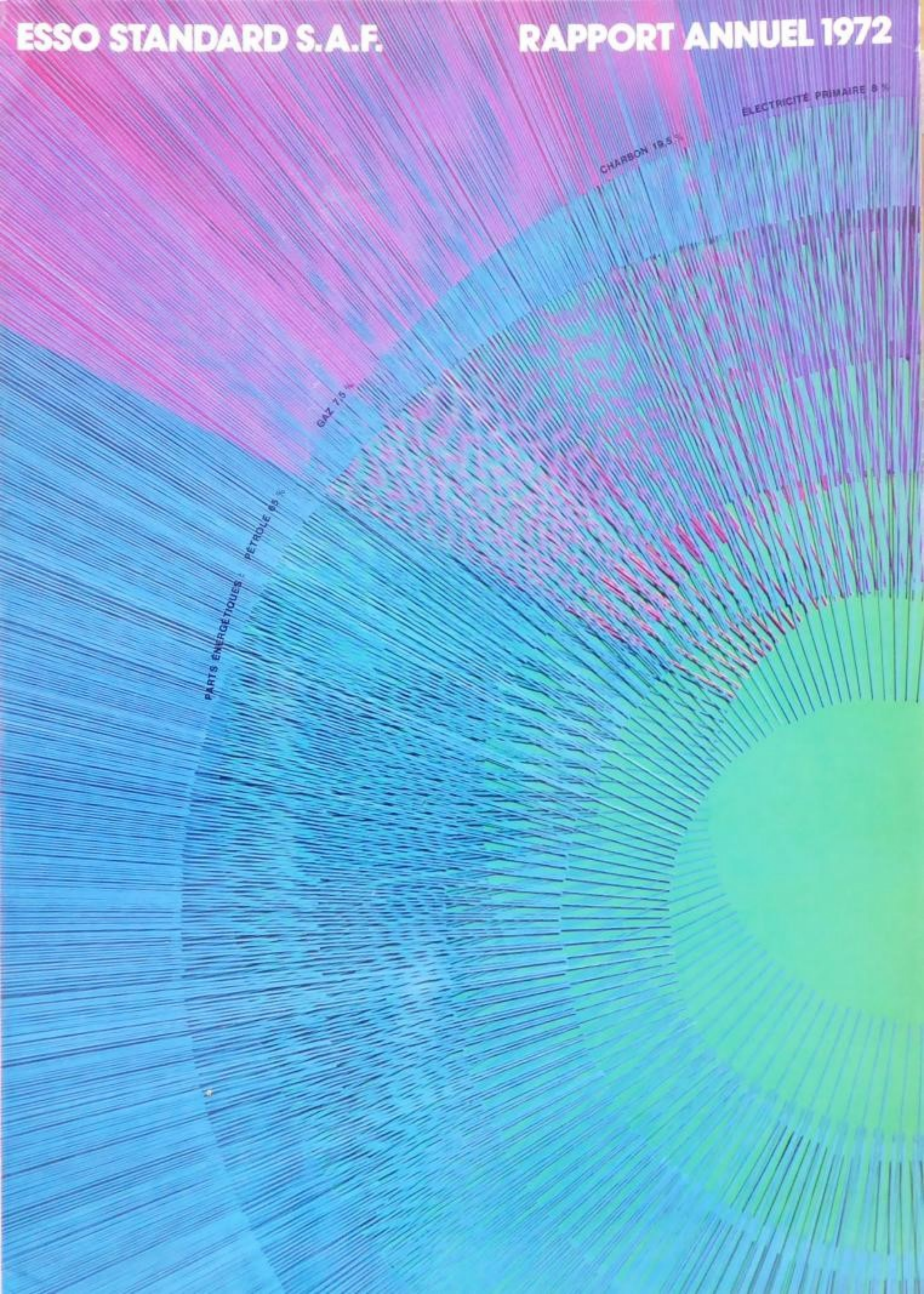

**Déclaration de M. J. Ballet**
Président-Directeur Général

Mesdames, Messieurs,

Le rapport de votre Conseil d'Administration est, je pense, suffisamment détaillé pour que je n'aie pas à apporter de commentaires aux différents chapitres qui traitent de nos activités au cours de l'année 1972. Cependant, il est un sujet sur lequel je me dois de vous apporter quelques renseignements, non seulement pour expliquer le passé, mais aussi pour éclairer l'avenir : c'est celui des résultats financiers qui, pour l'actionnaire, se traduit par une réduction de dividende; nous avons, en effet, décidé d'adopter une politique prudente en cette matière et nous vous avons proposé un dividende par action (avoir fiscal compris) en réduction de 0,75 F par rapport à celui de l'année dernière. Je vous prie de croire que c'est après une longue réflexion et en pleine connaissance de ce que cette réduction représente pour nos actionnaires, que j'ai décidé de la proposer. Le fait qu'elle soit limitée à 12,5 % reflète tout à la fois notre prudence et nos espoirs et j'ajouterai notre volonté de réalisme. En effet, la plus grande partie du bénéfice de votre société provient des dividendes de notre filiale de production, Esso REP. Les gisements actuellement en cours de production arrivent maintenant à la période du déclin. Même dans l'hypothèse d'une découverte d'hydrocarbures que nous souhaitons tous, dans les mois ou les années qui viennent, le montant du dividende versé par Esso REP ne saurait être immédiatement augmenté en raison des besoins de financement importants auxquels notre filiale aurait à faire face pour la mise en exploitation de cette découverte. Nous devons donc compter, pour les quelques années à venir, essentiellement sur nos ressources provenant du raffinage et de la distribution et celles-ci dépendent du niveau des prix des produits pétroliers sur le marché intérieur français.

Pendant dix ans, de 1960 à 1970, les prix hors taxes des produits pétroliers en France, exprimés en francs courants, ont dans l'ensemble diminué; l'industrie du pétrole a donc apporté une contribution, je crois inégalée, à la lutte contre l'inflation. Les circonstances ont maintenant changé. Les coûts du pétrole brut sont constitués actuellement pour l'essentiel par des taxes à la production sur lesquelles nous n'avons pas de moyens d'action, et augmentent régulièrement. Les nouvelles ressources seront d'ailleurs techniquement de plus en plus onéreuses. D'autre part, les progrès considérables de productivité que notre industrie a pu faire depuis plus de dix ans, progrès dûs en partie à l'augmentation de la taille des unités de raffinage et de transport, ne peuvent se poursuivre indéfiniment au même rythme. Malgré un effort continu de recherche technique et de rationalisation, effort qui atteint maintenant la zone des rendements décroissants, les futurs progrès de productivité seront plus qu'annulés par l'augmentation des coûts due à l'inflation générale et aux contraintes supplémentaires de la lutte anti-pollution. Les années à venir seront donc caractérisées par un approvisionnement du marché à un coût croissant qui devra se refléter dans les prix. Je vais répéter ici un lieu commun, mais d'une extrême importance : une industrie, pour être viable, doit dégager des ressources permettant d'une manière ou d'une autre d'assurer le financement des investissements nécessaires à la satisfaction des besoins futurs du marché. Or, ceci n'est le cas actuellement - sauf erreur de ma part - pour aucune des sociétés françaises ayant une activité de raffinage et de distribution de pétrole limitée au territoire national. Cette situation entraîne pour celles-ci un recours à l'endettement, de lourdes charges financières qui affectent leurs comptes d'exploitation et réduiront à leur tour les profits futurs. Vous pourrez voir dans le rapport qui vous a été distribué que le coefficient de rentabilité de votre société a été, en 1972, inférieur à 5 %. Je sais que cette situation ne vous satisfait pas et je dois dire très clairement qu'elle ne me satisfait pas non plus et qu'elle ne devrait satisfaire ni les pouvoirs publics ni les consommateurs. En effet, si les sociétés pétrolières privées opérant en France ne sont pas en mesure, dans l'avenir, de financer des investissements à la mesure des besoins, il faudra ou bien remplacer le financement privé par des capitaux publics, ou se résigner à un sous-investissement générateur de pénurie.

A la veille de mon départ à la retraite, après quarante cinq ans passés soit dans l'industrie, soit dans d'autres activités moins pacifiques au service de mon pays, j'espère que personne ne mettra en doute la sincérité de mes déclarations.

Le dernier développement en date dans le domaine des prix est la publication d'un arrêté les fixant par voie d'autorité. C'est la première fois, depuis près d'un quart de siècle, que le gouvernement recourt à cette procédure. Depuis 1950, en effet, les prix des produits pétroliers étaient déterminés par l'application d'une formule prenant en compte un certain nombre d'éléments liés aux cours mondiaux; il est à craindre que la nouvelle réglementation tende à isoler le marché français d'un marché mondial en pleine évolution. Il me faut donc reconnaître qu'une assez grande incertitude règne sur nos perspectives d'avenir et ceci explique notre prudence en matière de dividende. J'ai cependant bon espoir que le réalisme l'emportera et que, dans une période où l'industrie pétrolière devra accomplir des efforts considérables, elle ne sera pas empêchée de rétablir sa rentabilité à un niveau satisfaisant.

Pour l'année 1973, nous constatons que, dans l'ensemble, les résultats industriels et commerciaux sont conformes aux objectifs que nous nous étions fixés. Il est trop tôt, cependant, pour préjuger ce que seront les résultats en fin d'année.

# ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
## DU 21 JUIN 1973

### RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons convoqués en assemblée générale extraordinaire, pour vous proposer d'apporter une modification à la dénomination sociale de votre société.

La précédente modification remonte à 1952, lorsque la société "Standard Française des Pétroles" est devenue "Esso Standard Société Anonyme Française".

A l'époque, il avait été estimé préférable de conserver l'appellation "Standard" en association avec la dénomination "Esso" afin de mieux assurer la continuité de l'image de marque auprès de la clientèle. Ce résultat a été pleinement atteint.

Aujourd'hui l'image de marque étant bien associée directement à "Esso", il apparaît souhaitable d'éliminer le mot "Standard", d'autant plus que l'actionnaire majoritaire de votre société n'utilise plus cette appellation.

En effet depuis le 1er novembre 1972, la Standard Oil Company (New Jersey) a adopté la dénomination d'Exxon Corporation.
Cette décision visait à mettre fin au problème de marque qui se posait depuis 1911, lorsque la Standard Oil Company (New Jersey) céda ses participations dans les autres sociétés "Standard Oil" constituées dans différents Etats des Etats-Unis.

L'élimination du mot "Standard" évitera toute confusion possible de la dénomination sociale de votre société avec celle d'autres sociétés qui lui sont étrangères.

En conséquence, il vous est proposé de substituer à la dénomination actuelle, celle de :

ESSO
Société Anonyme Française

en fixant au 1er janvier 1974 la date à laquelle le changement de dénomination prendra effet.

C'est cette modification statutaire que nous vous demandons d'entériner en soumettant à votre approbation les résolutions suivantes.

Le Conseil d'Administration

### PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide de substituer à la dénomination sociale actuelle celle de :

ESSO
Société Anonyme Française

A cet effet, elle décide de modifier l'article 2 des Statuts qui est remplacé en entier par le texte suivant :
"Article 2 - Dénomination
La société a pour dénomination
ESSO
Société Anonyme Française"
Cette modification prendra effet au 1er janvier 1974.

### DEUXIÈME RÉSOLUTION

Pour les publications légales, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un extrait du présent procès-verbal.

Notre époque est caractérisée à la fois par un développement économique extrêmement rapide et la multiplication des tensions; des prophètes évoquent des catastrophes écologiques et mettent en doute la possibilité, pour le monde dans lequel nous vivons, de maintenir et a fortiori d'accroître, le niveau de vie qu'il connaît actuellement. Je pense que l'une des responsabilités primordiales de tous ceux qui ont un rôle politique ou économique à jouer, est de résoudre la contradiction existant entre les aspirations générales à un standard de vie plus élevé et la nécessité de protéger l'environnement. Nous sommes ici très convaincus de cette responsabilité, ce qui explique le soin avec lequel nous appliquons spontanément, depuis plusieurs années déjà, une politique réaliste et persévérante de protection de l'environnement basée, en particulier, sur une conception judicieuse de nos installations industrielles, sur un contrôle permanent de nos modes opératoires, et plus encore sur une prise de conscience par tout notre personnel des exigences relatives à la sécurité et à la lutte contre la pollution. Nous consacrons à ces problèmes une part importante de nos budgets de recherches et environ 10 % de nos dépenses d'investissements de raffinage, non compris la désulfurisation des gas-oils ni la réduction de la teneur en plomb des essences.
Enfin, nous avons accentué notablement un effort déjà considérable en vue de la formation et de l'information de notre personnel sans la compétence et le dévouement duquel tous nos efforts seraient voués à la stérilité.
Des règles qu'un Président-Directeur Général plus que tout autre est tenu de respecter, ont fixé une limite à la collaboration que je puis apporter à votre société et, lors de la réunion du conseil d'administration qui suivra cette assemblée, je ne solliciterai pas le renouvellement des fonctions qui m'ont été confiées il y a sept ans. C'est donc la dernière fois que je m'adresse à vous et, sans consacrer trop de temps à me pencher sur le passé, permettez-moi de rappeler très brièvement quelques chiffres significatifs. En 1958, lorsque je suis devenu Directeur Général de votre société, le plus gros navire de notre flotte, l' "Esso Parentis", avait un port en lourd de 38.000 tonnes. Aujourd'hui, nous avons en service trois navires : l' "Esso Bretagne", l' "Esso Provence" et l' "Esso Gascogne" dont le port en lourd est de 250.000 tonnes. En 1958, le volume des produits raffinés était de moins de quatre millions de tonnes, le volume des produits vendus par notre réseau commercial sur le marché intérieur de trois millions de tonnes. Aujourd'hui, les produits raffinés et les produits vendus atteignent environ quinze millions de tonnes, ce qui, pour les produits vendus, correspond à une multiplication par cinq. Ces quelques chiffres montrent, je crois, les progrès que nous avons réalisés en quinze ans en matière de productivité, par un effort collectif soutenu et méritoire, puisque dans le même temps nos effectifs ont diminué d'environ un cinquième.
Je viens d'évoquer très sommairement quelques-unes des préoccupations et des réalisations qui ont marqué les années pendant lesquelles vous m'avez fait confiance à la présidence de votre société. En remettant ce mandat à votre conseil d'administration, je proposerai, pour me succéder, Monsieur Henri Lamaison à qui les fonctions de haute responsabilité qu'il a occupées avec succès tant dans votre société qu'à "Esso International" à New York et à "Esso Europe" à Londres, ont donné l'occasion de prendre la mesure des problèmes auxquels sont confrontées notre industrie sur le plan international et votre société dans son propre pays. Je puis vous assurer qu'il possède l'expérience, le tempérament et les qualités humaines qui sont plus que jamais nécessaires au patron d'une grande entreprise pour assumer des responsabilités chaque jour plus étendues et plus lourdes. Assisté d'une direction générale rajeunie, il disposera à tous les échelons de votre société des talents, de la compétence technique et de la valeur morale d'un personnel dont j'ai eu l'occasion d'apprécier pleinement les qualités. Je suis certain que sous sa direction votre société peut aborder l'avenir avec confiance.

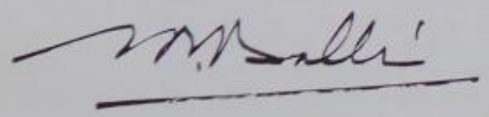

**ESSO STANDARD, S.A.F.**
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES**
**DU 21 JUIN 1973**

# RESOLUTIONS

**Assemblée Générale Ordinaire du 21 Juin 1973**

## PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 1972, approuve ces rapports ainsi que le bilan et les comptes de résultats de l'exercice clos le 31 décembre 1972, tels qu'ils ont été arrêtés et présentés.

## DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial établi par les Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 101 de la loi du 24 juillet 1966, approuve purement et simplement lesdites conventions.

## TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, sur la proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter les bénéfices disponibles, à savoir :

| | |
|---|---|
| Bénéfice de l'exercice 1972 | F 54 235 647,73 |
| Report 1971 | F 3 003 097,20 |
| soit un total de | F 57 238 745,01 |
| de la façon suivante : | |
| Réserve légale | F 2 712 000,00 |
| Réserve générale | F — |
| Dividende | F 41 712 860,00 |
| Report à nouveau | F 12 813 885,01 |
| | F 57 238 745,01 |

Le dividende net ressort à F 3,50 pour chacune des 11 917 960 actions de F 50,— nominal, auquel s'ajoute l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de F 1,75,soit un revenu global de F 5,25.

Le dividende (coupon n° 39) sera payable le 29 juin 1973 aux guichets des établissements suivants :
- Banque de Paris & des Pays-Bas
- Morgan Guaranty Trust Co of New York
- Société Générale
- Crédit Lyonnais
- Banque Nationale de Paris
- Crédit Commercial de France
- Crédit Industriel et Commercial
- Banque de l'Union Européenne

L'Asemblée Générale constate que les divivendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

| exercice | 1969 | 1970 | 1971 |
|---|---|---|---|
| nombre d'actions à rémunérer | 11917960 | 11917960 | 11917960 |
| dividende net | F. 3,75 | F. 4,00 | F. 4,00 |
| avoir fiscal | F. 1,875 | F. 2,00 | F. 2,00 |
| revenu global | F. 5,625 | F. 6,00 | F. 6,00 |

**Esso Standard Société Anonyme Française**

## QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus de leur gestion au 22 juin 1972 :
à M. Auguste Schlageter

au 31 décembre 1972 :
à MM. Jules Armand
Jacques Ballet
André Dubois
Francis Fabre
Jean Forgeot
Henri Lamaison
Gustave Rambaud

## CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale élit comme administrateurs pour une période expirant à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire qui approuvera les comptes de l'exercice 1973 :
MM. Jules Armand
Jacques Ballet
André Dubois
Francis Fabre
Jean Forgeot
Michel Kopff
Henri Lamaison
Gustave Rambaud

## SIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale fixe à F 125 000 le montant des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration pour l'exercice 1973.

31 mars 1973

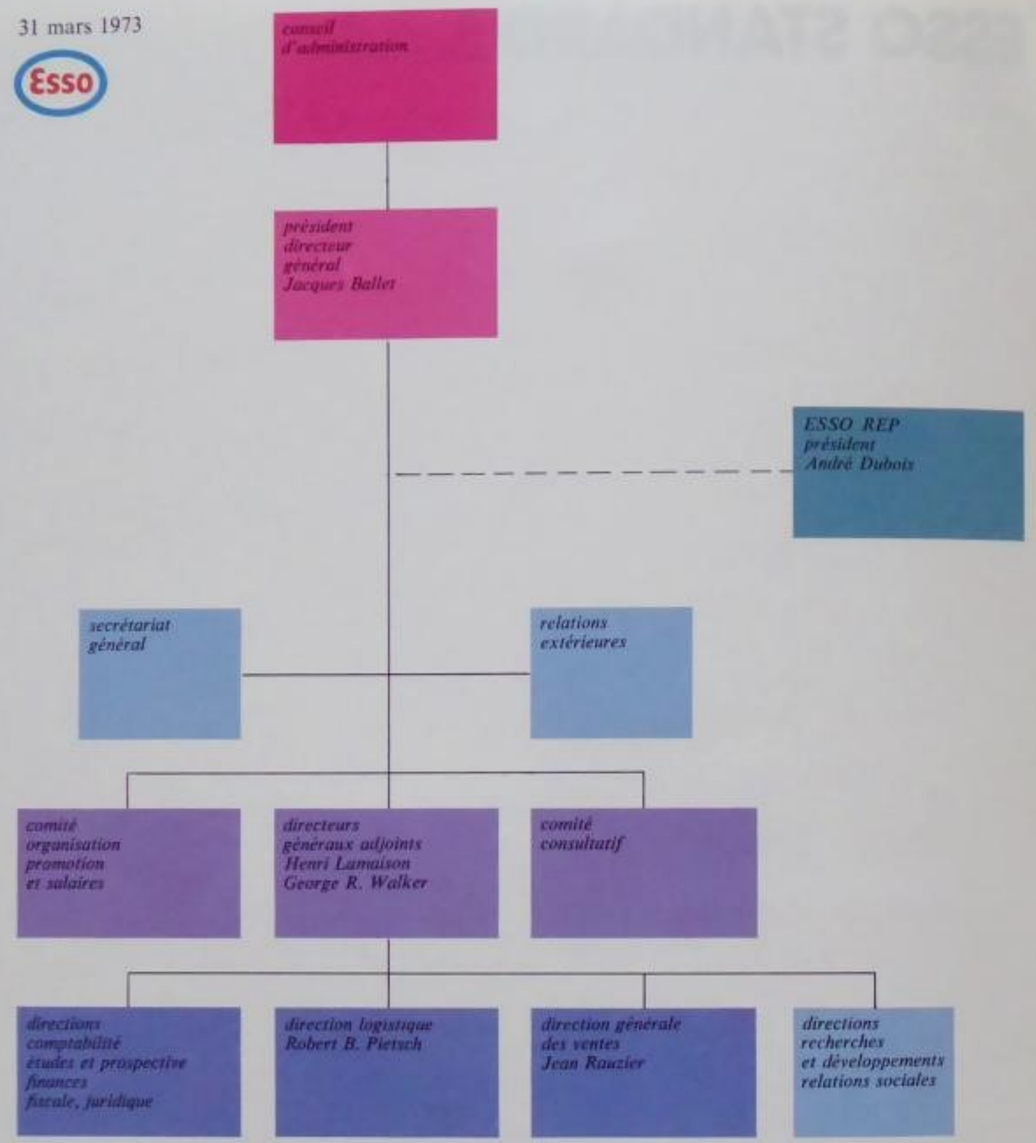


| | | |
|---|---|---|
| | Serge Scheer | président d'honneur |
| **CONSEIL D'ADMINISTRATION** | Jacques Ballet | président directeur général |
| | André Dubois | vice-président |
| | Jules Armand | administrateur |
| | Francis Fabre | administrateur |
| | Jean Forgeot | administrateur |
| | Henri Lamaison | administrateur |
| | Gustave Rambaud | administrateur |
| **COMITÉ CONSULTATIF** | Jacques Ballet | président |
| | George R. Walker | directeur général adjoint |
| | Henri Lamaison | directeur général adjoint |
| | André Dubois | président d'Esso REP |
| | Robert B. Pietsch | directeur |
| | Jean Rauzier | directeur |
| **CONTROLEUR TRÉSORIER** | Albert Richard | |
| | Louis Coignard | |
| **COMMISSAIRES AUX COMPTES** | Albert Veyrenc | titulaire |
| | André Amic | titulaire |
| | Daniel Dudon | suppléant |

# RAPPORT ANNUEL 1972

documents présentés
à l'assemblée générale ordinaire
du 21 juin 1973
communiqués
au comité central d'entreprise
le 15 juin 1973


5 rapport du conseil d'administration
20 commentaires financiers
26 filiales et participations
29 rapports des commissaires aux comptes
33 compte d'exploitation et compte de pertes et profits Esso Standard S.A.F.
34 bilan Esso Standard S.A.F.
36 bilan consolidé Esso Standard S.A.F. et Esso REP
38 compte d'exploitation et compte de pertes et profits consolidés Esso Standard S.A.F. et Esso REP

# EN BREF...

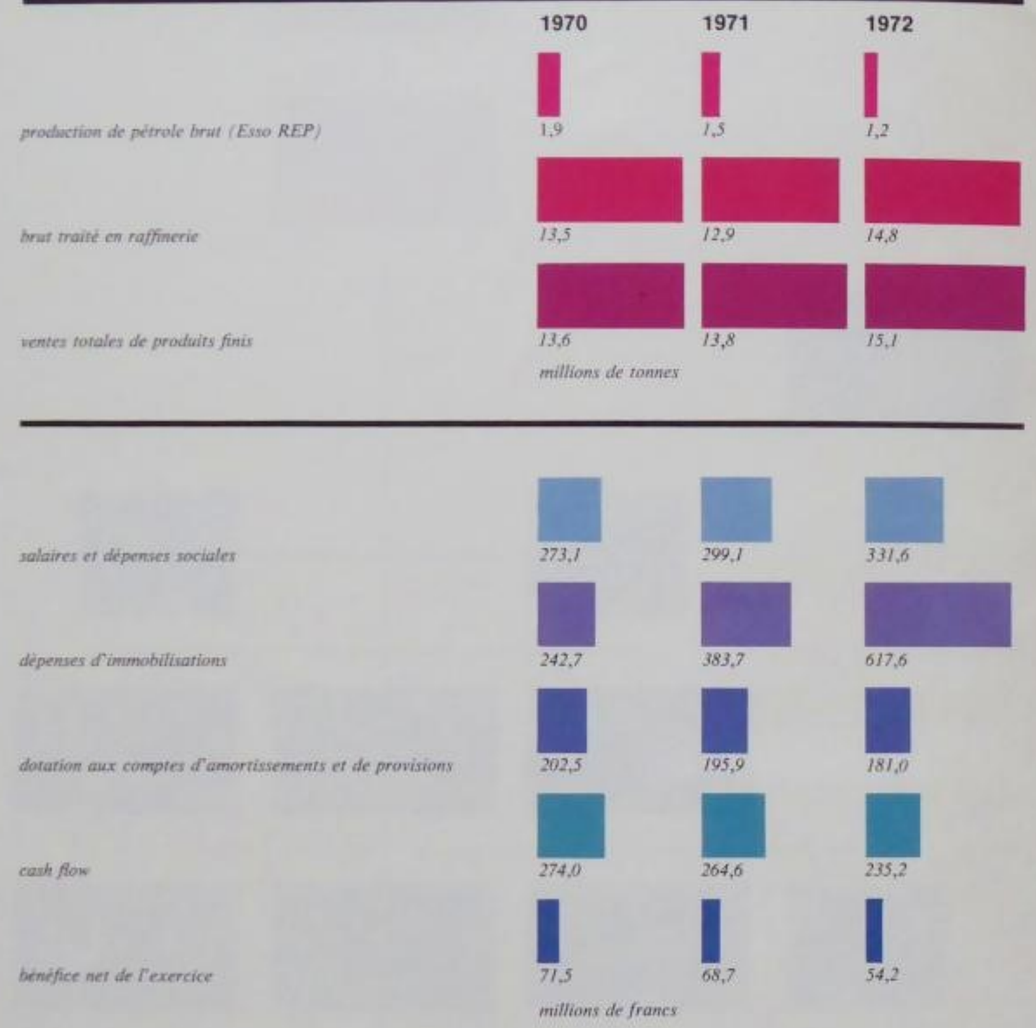


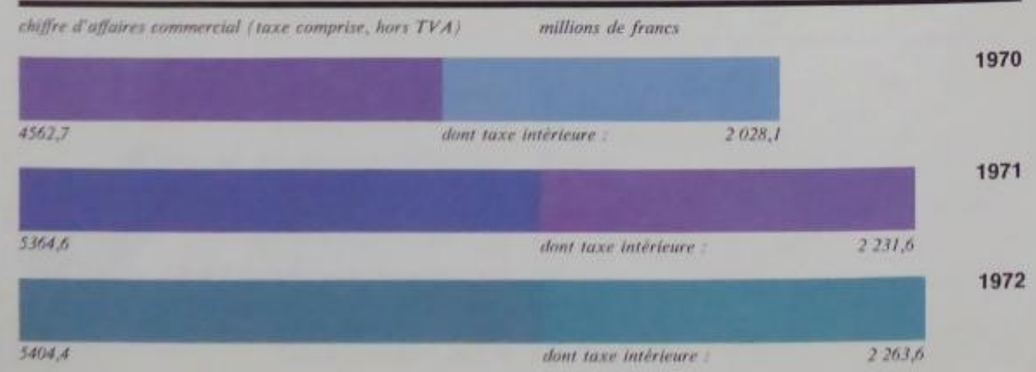


# RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

## CONTEXTE POLITIQUE ET ÉNERGÉTIQUE MONDIAL

Après la tension que l'Europe Occidentale a connue pendant les deux années précédentes dans le domaine pétrolier, 1972 se présente comme une période apparemment plus calme; les approvisionnements ont été assurés normalement, la capacité de la flotte pétrolière s'est fortement développée, les raffineries ont satisfait un marché en reprise sensible depuis l'été, les consommateurs ont bénéficié pendant la plus grande partie de l'année de prix en baisse pour les distillats et les fuels.

De nouveaux rapports, marquant une évolution capitale, ont été établis entre pays producteurs et sociétés pétrolières, sans que la régularité des approvisionnements en soit affectée.

Cependant, en dépit de ce contexte rassurant à court terme, le problème majeur des nations industrialisées, celui de la couverture de leurs besoins énergétiques au cours de la prochaine décennie, ne pourra être résolu qu'au prix d'efforts d'une ampleur sans précédent.

Jusqu'en 1985, époque à laquelle l'apport de l'énergie nucléaire deviendra réellement significatif, le développement économique des pays européens restera largement tributaire du pétrole.

La consommation mondiale de produits pétroliers passerait en effet de 2,6 milliards de tonnes en 1972 à 5,5 milliards de tonnes en 1985. Pour l'Europe Occidentale seule, la consommation qui se situait à environ 700 millions de tonnes en 1972, atteindrait 1,5 milliard de tonnes en 1985, représentant 60 % des ressources énergétiques.

Malgré l'importance de ces chiffres, les réserves de pétrole brut devraient permettre de satisfaire la demande, la plupart des experts les estimant entre 300 et 400 milliards de tonnes, dont les trois-quarts environ restent toutefois à découvrir. A celles-ci s'ajoutent des quantités équivalentes d'hydrocarbures contenues dans les sables et schistes bitumineux, dont le coût de production est encore actuellement plus élevé que celui des gisements traditionnels. L'industrie pétrolière, d'ici à 1985, devra donc trouver des réserves presque égales à celles actuellement reconnues.

Cependant l'initiative d'entreprendre des recherches pétrolières n'appartient plus seulement aux sociétés, mais également aux Etats producteurs qui participent déjà, et participeront dans les prochaines années encore davantage, à leur capital. En effet depuis plusieurs années, la plupart des contrats de prospection et de production pétrolières comportent une clause de participation gouvernementale en cas de succès. De plus, l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (O.P.E.P.) ayant obtenu une modification des contrats anciens, un accord, signé à New York en octobre 1972, établit le principe de la prise de participation de gouvernements de pays producteurs du Golfe Persique dans le capital des sociétés de production. Après mise au point de certaines modalités déterminées pays par pays, des accords détaillés ont été signés fin 1972 et début 1973 avec les gouvernements d'Arabie Séoudite, d'Abou Dhabi, de Koweit et de Qatar, fixant un taux de participation initiale de 25 %, qui, à partir de 1978, pourra être porté par étapes successives jusqu'à 51 % en 1982. Ces accords prévoient des indemnités compensatrices ainsi que

### DEMANDE DE PRODUITS PÉTROLIERS EN EUROPE EN 1972

*millions de tonnes*

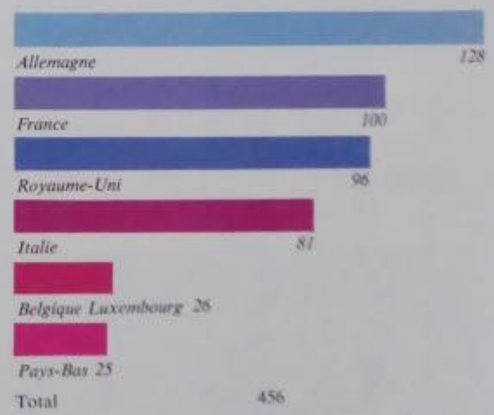


*En 1972, ces 7 pays ont consommé 456 millions de tonnes de produits pétroliers. Si l'Allemagne demeure le marché le plus important en Europe, une part de ce marché est assurée par des importations et les raffineries françaises ont traité plus de pétrole brut que les raffineries allemandes.*

# standard oil company (new jersey) devient Exxon corporation

L'Assemblée Générale des actionnaires de la Standard Oil Company (New Jersey) a approuvé le changement de nom de la société en Exxon Corporation à partir du 1er novembre 1972.

Cette décision constitue la solution apportée à un problème de marque qui existait de longue date à la Standard Oil Cy (New Jersey), car elle n'était pas autorisée à utiliser la marque Esso sur l'ensemble du territoire des Etats-Unis.

Après de longues recherches et de nombreux tests, le groupe a retenu le mot Exxon comme marque principale aux Etats-Unis et en a fait sa raison sociale.

Le 1er janvier 1973, les principales filiales du groupe aux Etats-Unis ont fusionné avec Exxon Corporation et sont devenues des divisions de celle-ci, notamment la Humble Oil and Refining Company, qui a pris le nom d'Exxon Company U.S.A., et Esso Chemical Company Inc. qui a pris celui d'Exxon Chemical Company.

Les filiales du groupe en Europe continueront d'utiliser Esso comme marque principale et il n'existe aucun projet tendant à incorporer l'appellation Exxon dans leur raison sociale.

les conditions d'achat par les sociétés d'une partie du pétrole brut devenu propriété des gouvernements.

Même en supposant le maintien dans les pays producteurs d'un climat favorable au développement des investissements pétroliers, le coût de chaque nouvelle tonne de pétrole ira normalement en augmentant. Les régions où le prix de revient est le plus faible sont déjà connues et exploitées; dans les zones nouvelles, les coûts de recherche et d'exploitation sont beaucoup plus élevés; tel est le cas notamment des gisements sous-marins appelés à jouer un rôle croissant dans la production totale.

Les difficultés techniques d'une pareille entreprise seront surmontées, l'expérience le prouve. Mais les difficultés financières le seront-elles? Les capitaux nécessaires à un tel effort, qui comporte tant d'incertitudes, devront être mobilisés en temps voulu. Or, les investissements à réaliser entre 1970 et 1980 sont estimés à près de 2 000 milliards de francs!

Chacune des activités pétrolières - production, transport, raffinage et distribution - devra donc dégager un profit suffisant, alors que depuis une dizaine d'années la baisse des prix de vente des produits pétroliers a sérieusement amputé les possibilités d'autofinancement. Cette situation entraîne un appel croissant au marché financier.

En Europe, après un redressement des prix en 1970 et 1971, les profits des entreprises sont retombés à un niveau insuffisant; toutefois, un relèvement des prix, plus accusé dans les pays voisins qu'en France, s'amorçait vers la fin de l'année 1972.

D'autre part l'abaissement des coûts, objectif permanent des sociétés pétrolières, sera sans doute plus difficile à réaliser. Les augmentations de productivité liées au choix et à la dimension des unités de raffinage et du transport ne semblent plus pouvoir suivre le même rythme que durant les quinze dernières années. De plus, la protection de l'environnement et la lutte contre la pollution entraînent des charges nouvelles.

Un défi, sans précédent, est donc lancé à l'industrie pétrolière. Pour y répondre, elle devra poursuivre avec détermination les efforts visant à parfaire les méthodes de gestion, concentrer les ressources sur les activités essentielles, écarter les investissements à rentabilité insuffisante.

**ÉVOLUTION DES BESOINS D'ÉNERGIE PRIMAIRE EN FRANCE**
*marché civil énergétique*

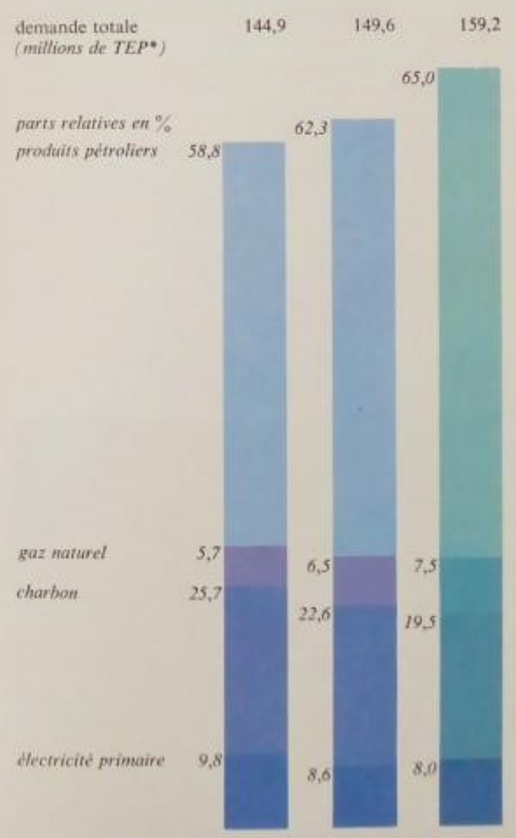


* *Valorisation en tonnes équivalent pétrole (T.E.P.) établie à partir d'un bilan en thermies.*

**CONSOMMATION DES PRINCIPAUX PRODUITS PÉTROLIERS EN FRANCE**
*marché civil énergétique* — *millions de tonnes*

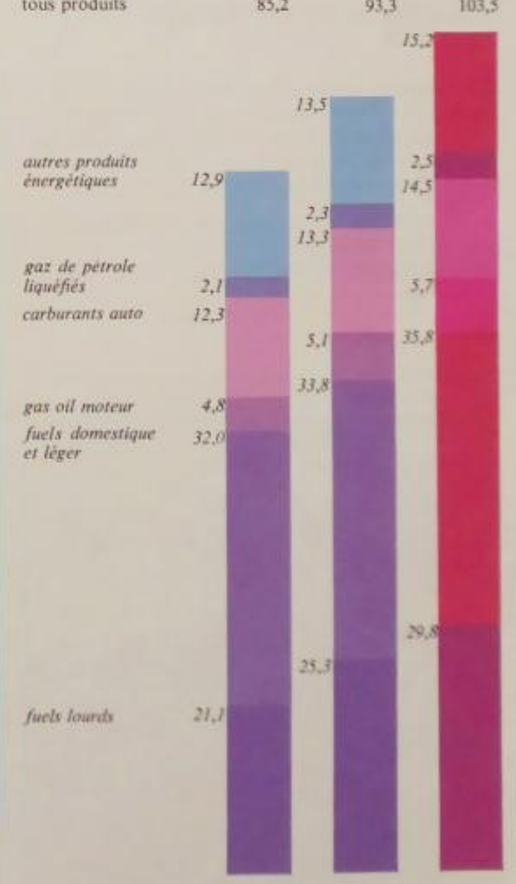

## INDUSTRIE PÉTROLIÈRE FRANÇAISE

Stimulée par une forte augmentation de la production industrielle, la consommation française d'énergie a retrouvé en 1972 un rythme de croissance élevé, supérieur à 6 %. Les produits pétroliers ont encore joué un rôle prépondérant, avec un nouveau bond de 11 %; pour la première fois, la consommation française a dépassé 100 millions de tonnes. Les ventes de fuel lourd se sont distinguées avec une hausse de 18 %, les fournitures aux centrales de l'E.D.F. augmentant de près de 40 %. La consommation de fuel domestique s'est accrue seulement de 7%, évolution moins forte que pendant les années soixante. Les ventes de carburants auto, avec un taux de 9 %, suivent une tendance un peu supérieure à celle des années précédentes.

Pour satisfaire à cette demande, ainsi qu'à l'avitaillement des navires dans les ports français et aux ventes à l'exportation, les raffineries françaises ont traité 120 millions de tonnes de pétrole brut, se situant au premier rang parmi les pays d'Europe Occidentale. A la fin de 1972, la capacité globale de raffinage en France atteignait 146 millions de tonnes, soit 25 millions de tonnes de plus durant l'année. Semblable effort d'équipement se manifeste également dans le domaine des transports maritimes, la flotte pétrolière française s'étant accrue en 1972 de 5 nouveaux pétroliers de la classe de 250 000 t et de 2 pétroliers-minéraliers de plus de 160 000 t.

Au plan de l'infrastructure portuaire, les travaux d'aménagement de l'avant-port d'Antifer qui ont commencé en mars 1972 et doivent s'achever au début de 1975, feront du Havre le premier port européen capable de recevoir des navires de 500 000 tonnes à pleine charge.

Face à ces réalisations spectaculaires, les résultats financiers apparaissent peu satisfaisants. Ils sont dûs pour une large part aux prix du fuel domestique et du fuel lourd dont l'évolution n'a pas été favorable et dont le maintien à leurs niveaux actuels compromettrait gravement le financement des investissements indispensables.

# activités de la société et de ses filiales

## EXPLORATION ET PRODUCTION - ESSO REP

Le domaine minier d'Esso REP n'a pas évolué de façon marquante en 1972. Plusieurs demandes de permis ont été déposées auprès des Pouvoirs publics, portant sur le Sud-Aquitaine et le Plateau Continental Français.

A la suite des campagnes de prospection géophysique exécutées au cours des années précédentes, des travaux tendant à préciser les résultats de ces campagnes ont été réalisés. Cinq cent trente kilomètres de profils ont été tirés en 1972 dans le Sud-Aquitaine et dans le Bassin Parisien en utilisant le plus souvent des procédés vibrosismiques afin de limiter au maximum tous dégâts en surface.

En Aquitaine, les forages des structures profondes de Came et Lannemezan, entrepris en 1970, ont été achevés début 1972. Came 1 a été arrêté à la profondeur de 5 722 m par suite de venues d'eau salée sursaturée à très haute pression, incontrôlables en l'état actuel de la technologie.

*Forage de Berenx 2, situé dans le périmètre de Salies-de-Béarn. Esso REP, opérateur et Elf-Erap sont associés à 50 %.*

*Les travaux de forage de Berenx 2 ont commencé le 1er juin 1972. L'objectif, situé à environ 6 000 mètres de profondeur, demandera plus d'un an de travail.*

Sur le puits de Lannemezan 1 des indices de gaz ont été enregistrés entre 6 169 et 6 423 mètres. En raison de la nature du réservoir, les essais effectués ont été jugés non concluants; le puits a été définitivement arrêté à 6 900 mètres, record d'Europe de profondeur établi par l'opérateur Elf-RE. Les possibilités d'exploitation du type de réservoir rencontré font l'objet d'études approfondies.

Sur la partie occidentale du permis de Bidache, où Esso Rep est associée à S.N.P.A., le forage d'Hasparren, entrepris dans un contexte géologique comparable à celui de Came, parvenait à fin 1972 à la profondeur de 6 000 m dans des conditions d'avancement difficiles. Début février 1973, le puits a été abandonné à 6 284 m.

Dans le périmètre de Salies-de-Béarn, le forage Berenx 2 a été implanté sur l'emplacement du puits de Bérenx 1 qui avait donné en 1969 des indices de gaz encourageants à 5 885 m, mais avait dû être abandonné en raison de graves difficultés techniques. Après étude des moyens appropriés pour surmonter ces difficultés, le forage Bérenx 2 a débuté le 31 mai 1972. En fin d'année, il atteignait 4 110 m, la tendance à la déviation du forage étant parfaitement maîtrisée.

Sur le permis de Comminges, dont Elf-RE est opérateur et Esso REP associé à 30 %, un forage a été entrepris en novembre à Bonrepos, situé à huit kilomètres au nord de la ville de Lannemezan. A la fin de l'année le forage était à 2 800 m dans une zone calcaire présentant des indices d'huile légère, mais un essai de production a montré que l'accumulation d'huile découverte était d'un volume limité. Le forage a été repris pour reconnaître les couches sous-jacentes. La structure de Bonrepos s'étendant en partie dans un périmètre voisin de celui de Comminges dont le titulaire est S.N.P.A., les risques et résultats éventuels des opérations ont été répartis sur la base : Elf-RE 50 %, S.N.P.A. 25 %, Esso REP 25 %.

## INTÉRÊTS MINIERS D'ESSO REP

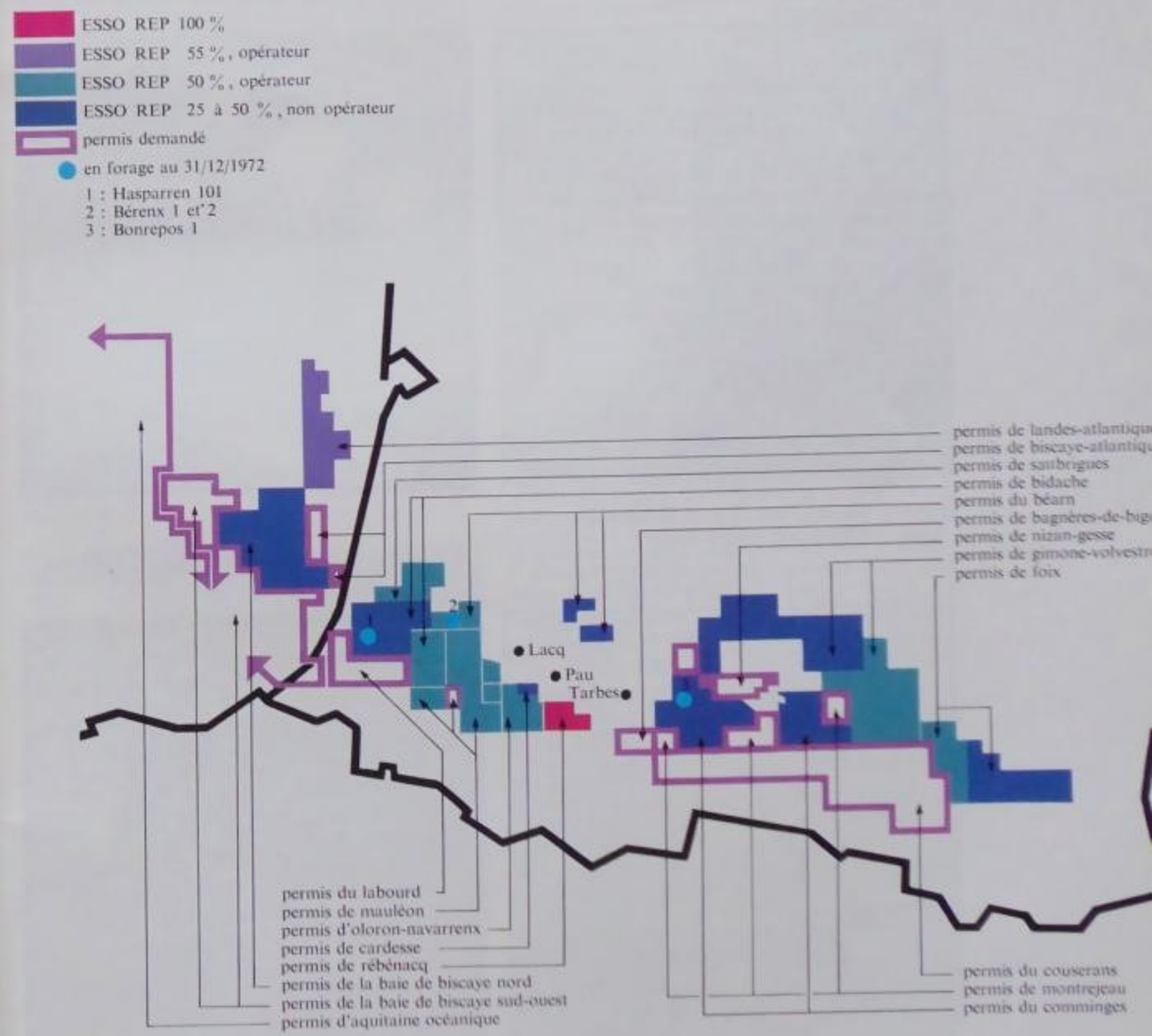

D'une façon générale les activités d'exploration d'Esso REP et de ses associés sur la zone terrestre Sud-Aquitaine, ont fourni des indications encourageantes malgré les conditions difficiles dues à la grande profondeur des principaux objectifs.

La part de production de gaz d'Ucha revenant à Esso REP - traitée à l'usine de Lacq de S.N.P.A. - a représenté 24 millions de m³ de gaz épuré et 1 200 tonnes de propane et de butane. En raison d'un accroissement des arrivées d'eau du gisement, le débit du champ a été ramené à 200 000 m³ par jour.

La production nette de pétrole brut d'Esso REP a été de 1 153 000 tonnes en 1972, contre 1 513 000 tonnes l'année précédente. Les ventes d'hydrocarbures liquides et gazeux ont atteint F 136 millions pour l'exercice contre F 186 millions en 1971, le déclin de la production n'ayant pas été compensé comme l'année précédente par une augmentation des prix des bruts. Pour 1973, les prévisions de production se situent à 920 000 tonnes.

## ACTIVITÉS INDUSTRIELLES ET LOGISTIQUES

Les achats de pétrole brut d'Esso Standard se sont élevés en 1972 à 15,4 millions de tonnes, soit une augmentation de 13,5 % par rapport à 1971. La part des bruts importés du Golfe Persique qui représentait 37 % en 1970, est passée de 65 % en 1971 à 70 % en 1972. Cette évolution, commune à l'ensemble de l'industrie pétrolière française, est liée aux incidences de la politique de certains pays producteurs ainsi qu'au niveau des prix, qui handicape les pétroles livrés en Méditerranée par rapport à ceux du Golfe Persique.

Pour faire face aux besoins croissants de capacité de transport nécessaires pour l'importation de ces bruts, votre société a poursuivi la mise en œuvre de son plan de développement maritime.

Après avoir pris livraison à fin 1971 de l'Esso Bretagne, pétrolier de 250 000 tonnes de port en lourd, deux autres navires de même capacité ont été mis en service en 1972 : l'Esso Provence, construit par les Chantiers de l'Atlantique, et l'Esso Gascogne, construit à Brême.

Une autre unité de 250 000 tonnes, l'Esso Languedoc, en construction à Brême, sera mise en service en décembre 1973, et deux navires de 274 000 tonnes seront livrés par les Chantiers de l'Atlantique à fin 1974 et fin 1975.

Votre Société disposera ainsi d'une flotte moderne de sept navires de grande capacité, de 1,7 million de tonnes de port en lourd, représentant un investissement de plus de F 1 milliard.

Le pétrole brut traité en 1972 dans les raffineries de Port-Jérôme, Bordeaux et Fos-sur-Mer, ainsi que dans la raffinerie d'Hauconcourt en Lorraine pour le compte de votre société - dont la participation est de 40 % - a représenté 14,8 millions de tonnes contre 12,9 millions de tonnes l'année précédente, soit une augmentation de 14,6 %. Ce niveau de distillation, conforme aux prévisions, a pu être atteint grâce à une marche satisfaisante de l'ensemble des unités de raffinage.

Les importations de produits finis ont été ramenées de 390 000 tonnes en 1971 à 250 000 tonnes,

*L'Esso Gascogne, troisième pétrolier géant de la flotte d'Esso Standard S.A.F., a été lancé le 30 septembre à Brême.*

*Essais en mer de l'Esso Provence, pétrolier de 250 000 tonnes de port en lourd, construit à Saint-Nazaire.*

*L'équipage de l'Esso Provence utilise des bicyclettes pour parcourir le pont du navire long de 350 mètres et large de 52 mètres.*

tandis que les exportations, portant principalement sur les fuels lourds, demeuraient au niveau de 1971 en atteignant 660 000 tonnes.

A Port-Jérôme, la réalisation du programme de modernisation de la raffinerie s'est poursuivie. Un contrôle centralisé des opérations de fabrication des grands produits par ordinateur est en cours d'installation et les principales unités de production ont été reliées à cet ordinateur dans de bonnes conditions.

Les travaux de construction d'une unité de production catalytique d'huiles blanches - utilisées notamment dans les industries chimiques et pharmaceutiques - s'achèvent à Port-Jérôme; le démarrage de cette installation, d'une capacité annuelle de 27 000 tonnes - l'une des plus importantes au monde pour ce type de produit - est prévu en septembre 1973. La majeure partie de ces huiles blanches est destinée à l'exportation.

De plus, une nouvelle usine de mélange et de conditionnement d'huiles, graisses et produits spéciaux est en construction, à proximité immédiate de la raffinerie de Port-Jérôme. Cette usine commencera à fonctionner début 1974; à cette date y seront transférées les activités correspondantes de l'usine de La Mailleraye, qui sera définitivement fermée, puis celles de l'usine de Gennevilliers qui, début 1975, sera également arrêtée.

Toute la production de lubrifiants sera alors regroupée à Port-Jérôme et la nouvelle usine expédiera annuellement, par tout moyen de transport et en tout conditionnement, environ 260 000 tonnes de lubrifiants sur l'ensemble du territoire français.

Pour permettre de livrer du gas-oil et du fuel domestique à plus faible teneur en soufre, une nouvelle unité de désulfuration d'une capacité de traitement de 4 500 tonnes par jour, est en cours de réalisation à Port-Jérôme et sera mise en service en 1974.

Votre société, consciente de ses responsabilités pour la protection de l'environnement, consacrera plus de F 30 millions entre 1971 et 1974 à la stabilisation du débit et à l'amélioration de la qualité des eaux rejetées par la raffinerie de Port-Jérôme.

A Fos, les travaux destinés à porter la capacité de traitement de la raffinerie de 3 à 8 millions de tonnes par an - correspondant à un investissement de l'ordre de F 350 millions - se sont poursuivis tout au long de 1972 dans des conditions satisfaisantes; le démarrage des nouvelles installations est prévu pour la fin du 1er semestre 1973.

Votre société disposera ainsi d'une capacité annuelle de raffinage de plus de 20 millions de tonnes, bien répartie sur le territoire et permettant d'approvisionner son marché dans de bonnes conditions économiques.

Par ailleurs, répondant aux sollicitations des Pouvoirs publics, votre société a pris une part de 11,55 % dans le capital de la "Société de la Raffinerie de Brest", constituée en décembre 1972, avec la participation des autres sociétés de raffinage.

La raffinerie de Brest, d'une capacité annuelle de 3 millions de tonnes, traitera à façon les pétroles bruts confiés par les sociétés participantes. Esso aura ainsi à sa disposition une capacité supplémentaire de raffinage de 345 000 tonnes, mais devra assumer

*A Port-Jérôme le fonctionnement des unités de production des grands produits (essences, distillats, fuels) est contrôlé à partir d'une salle de contrôle centrale reliée à un ordinateur.*

*Construction d'une nouvelle unité de distillation à la raffinerie de Fos-sur-Mer.*

*A Fos-sur-Mer, les opérations de chargement des camions-citernes ont été largement automatisées. Un opérateur contrôle l'ensemble du poste à partir de la salle de commande reliée à un calculateur industriel (Photo Michel Cambazard - Doc. CGA).*

## PÉTROLE BRUT TRAITÉ DANS LES RAFFINERIES D'ESSO STANDARD S.A.F.

| | 1970 | | 1971 | | 1972 | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | *millions de tonnes* | *%* | *millions de tonnes* | *%* | *millions de tonnes* | *%* |
| *Landes (Esso REP)* | *1,92* | *14,2* | *1,51* | *11,7* | *1,19* | *8,0* |
| *Sahara* | *2,32* | *17,2* | *0,22* | *1,7* | *0,29* | *2,0* |
| *Libye* | *3,71* | *27,5* | *2,07* | *16,0* | *2,27* | *15,4* |
| *Moyen-Orient* | *3,87* | *28,7* | *7,56* | *58,5* | *9,71* | *65,6* |
| *Venezuela* | *0,93* | *6,9* | *0,78* | *6,1* | *0,71* | *4,7* |
| *Nigéria* | *0,21* | *1,6* | *0,73* | *5,6* | *0,63* | *4,2* |
| *Gabon* | *0,48* | *3,6* | *0,05* | *0,4* | *0,02* | *0,1* |
| *Egypte* | *0,04* | *0,3* | — | — | — | — |
| Total brut traité | 13,48 | 100,0 | 12,92 | 100,0 | 14,82 | 100,0 |

## TRANSPORTS DE PRODUITS FINIS

| | 1970 | | 1971 | | 1972 | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| *moyens de transport* | *milliers de tonnes* | *%* | *milliers de tonnes* | *%* | *milliers de tonnes* | *%* |
| *pipeline* | *2 256* | *23,6* | *2 397* | *24,0* | *2 680* | *24,6* |
| *caboteurs* | *1 530* | *16,0* | *1 690* | *17,0* | *1 770* | *16,2* |
| *chalands* | *1 746* | *18,3* | *1 930* | *19,3* | *2 320* | *21,3* |
| *voie ferrée* | *2 394* | *25,0* | *2 217* | *22,2* | *2 310* | *21,2* |
| *route* | *1 637* | *17,1* | *1 741* | *17,5* | *1 820* | *16,7* |
| total | 9 563 | 100,0 | 9 975 | 100,0 | 10 900 | 100,0 |

*Produits en vrac, des raffineries aux dépôts de distribution et aux gros consommateurs.*

## PRODUCTION DES RAFFINERIES D'ESSO STANDARD S.A.F.

*(milliers de tonnes)*

*y compris la part Esso dans la raffinerie de Lorraine.*

*Produits consommés en raffineries exclus.*

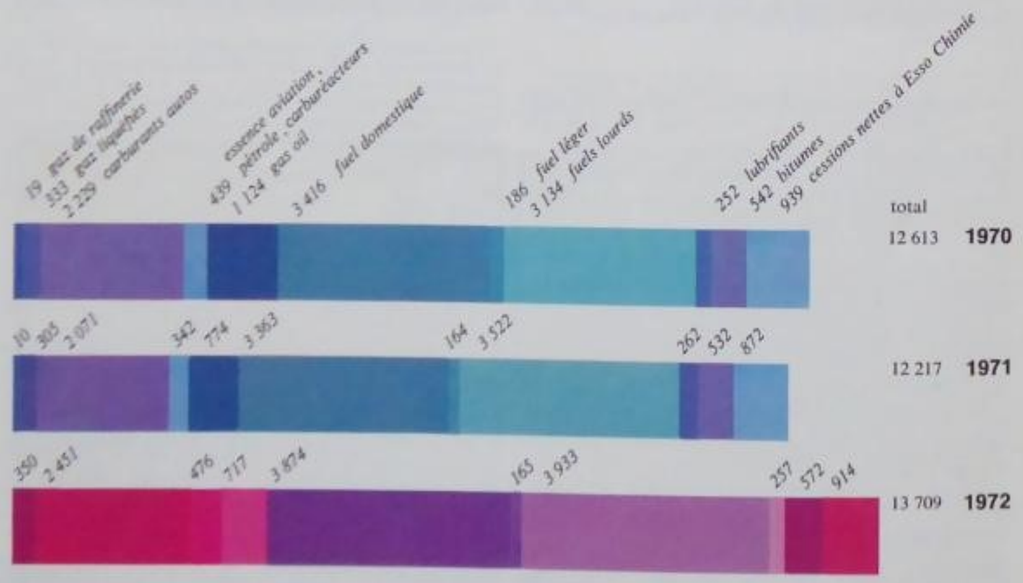




sa quote-part d'un investissement global de l'ordre de F 650 millions, les modalités de financement restant à mettre au point avec les Pouvoirs publics.

Le développement du raffinage a pour corollaire une augmentation sensible des besoins de stockage tant pour des raisons opérationnelles que pour respecter les obligations légales de réserve. Les études concernant le plan d'expansion des stockages ont tenu compte des économies que permet de réaliser l'utilisation de cavités souterraines par rapport à celle de réservoirs conventionnels, même de grande taille. En juin 1972, le stockage souterrain de May-s/Orne a été mis en service; votre société y dispose d'une part de 14 % correspondant à une capacité de 700 000 m³ de fuel domestique, reliée à Port-Jérôme par pipeline.

*A Lavéra, la société Géogaz a mis en service une cavité souterraine dans laquelle 120 000 mètres cubes de propane seront stockés (Photo Hubinet). Esso y détient une participation de 8,33 %.*

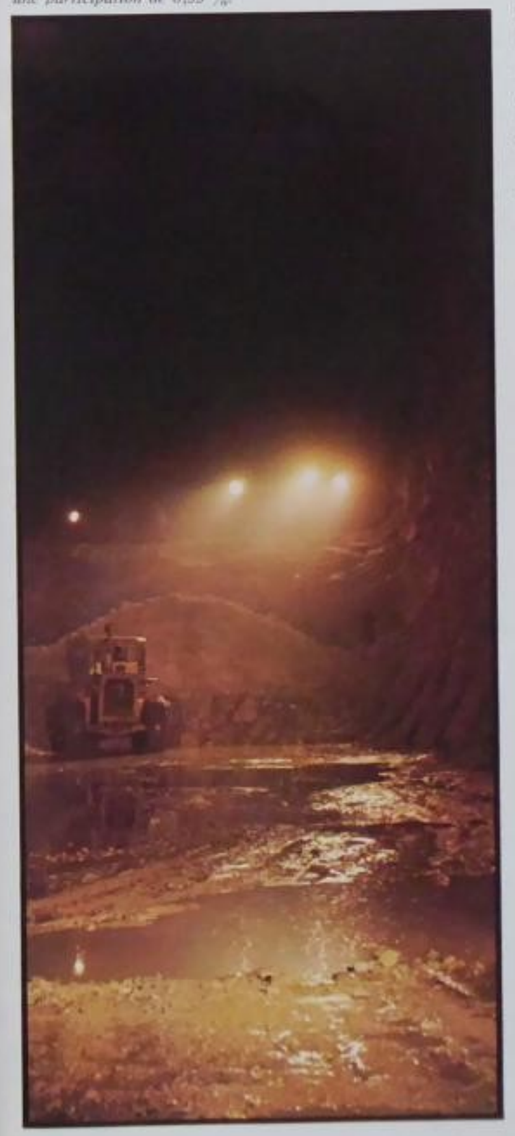

## ACTIVITÉS RECHERCHES ET DÉVELOPPEMENTS

En 1972, le laboratoire de Mont-Saint-Aignan a développé un certain nombre de nouvelles techniques. Des équipements permettant d'approfondir les connaissances en matière de lubrification d'une part, et de résistance des huiles isolantes aux chocs électriques d'autre part, ont été mis en service. Un nouvel appareillage semi-industriel de traitement des bitumes construit à Port-Jérôme permet de déterminer plus facilement et plus efficacement qu'auparavant les conditions de production de bitumes à partir des différents bruts que les raffineries seront amenées à traiter.

Dans le domaine des lubrifiants, la mise au point de la nouvelle formule de l'Uniflo, en collaboration avec les trois autres laboratoires européens du groupe, a été achevée à la satisfaction de 28 constructeurs automobiles.

De plus, c'est à partir des études réalisées et des brevets pris par le laboratoire qu'a été construite à Port-Jérôme l'unité de fabrication d'huile blanche ainsi que l'unité de résines thermiques d'Esso Chimie.

Enfin, les campagnes de réglage de carburateurs, entreprises par votre société pour lutter contre la pollution atmosphérique due aux automobiles, sont le résultat des travaux effectués à Mont-Saint-Aignan durant les deux dernières années.

Dans le cadre de contrats de service avec Esso Chimie, le laboratoire poursuit, pour le compte, du groupe, des travaux portant sur les améliorations qualitatives et quantitatives des procédés de fabrication des acides sulfoniques et de leurs dérivés ainsi que sur la diversification des débouchés de ces produits.

Pour l'ensemble de ces recherches, F 19 millions ont été dépensés en 1972.

*Travaux de recherches sur les acides sulfoniques au Centre de Recherche de Mont-Saint-Aignan.*

# déclaration de J.K. Jamieson chairman d'Exxon corporation

Sous le titre "Capital et Coopération", M. Jamieson, Chairman d'Exxon Corporation, a présenté le 15 novembre 1972 devant la National Foreign Trade Convention ses vues sur certains problèmes posés par les activités des sociétés multinationales.

M. Jamieson a rappelé les besoins considérables de capitaux nécessaires pour la décennie 1970/1980 : l'industrie du pétrole devra investir près de 2 000 milliards de francs, soit plus du double de la somme investie pendant la décennie précédente. Une part importante de ces investissements sera affectée à des projets d'intérêt multinational, ne pouvant être financés intégralement dans les pays où ils devront être effectués. On assistera donc à un courant international de capitaux plus important que dans le passé : certains états riches en matières premières, disposeront rapidement d'énormes réserves de capitaux pouvant être utilisés tant pour le développement de leur économie que pour réaliser des investissements dans d'autres pays.

Ainsi l'Arabie Séoudite aura, à la fin de la décennie en cours, des disponibilités considérables. D'autres pays, comme le Japon, sont dès maintenant en mesure de fournir d'importants capitaux pour des investissements à l'étranger.

Les sociétés privées internationales, estime M. Jamieson, offrent le meilleur moyen de réaliser des investissements dans les régions où ceux-ci sont nécessaires. C'est ainsi que le développement du gaz naturel du gisement de Groningue aux Pays-Bas constitue un très bon exemple de coopération entre sociétés privées, sociétés à capitaux publics et gouvernements dans un climat de confiance réciproque.

Pour répondre à cette évolution des rapports avec les gouvernements étrangers, M. Jamieson suggère une politique pouvant être ainsi résumée :

- S'adapter aux nouveaux objectifs poursuivis par les gouvernements des pays dans lesquels opèrent les sociétés multinationales. On assiste actuellement à des modifications fondamentales dans les relations avec les gouvernements des pays producteurs du Moyen-Orient qui prennent dans les opérations de production une participation de 25 % pouvant ultérieurement atteindre par étapes 51 %. Ce nouveau type de relations avec les pays producteurs doit être complété par des associations entre les groupes multinationaux et des entreprises publiques ou privées des pays consommateurs. Le groupe Exxon est déjà engagé dans de telles associations dans le domaine de la recherche pétrolière.

- Rester vigilant à l'égard des projets de réglementation protectionniste aux Etats-Unis qui conduiraient à restreindre la liberté des échanges internationaux et des mouvements de capitaux. Toute nouvelle réglementation en ce sens rendrait plus difficile la réalisation de projets à caractère multinational. De plus, toute législation protectionniste adoptée par un gouvernement pourrait inciter d'autres gouvernements à faire de même.

- Enfin, créer un climat de confiance réciproque donnant l'assurance aux entreprises multinationales et aux gouvernements que les engagements à long terme seront respectés.

M. Jamieson estime qu'en raison du caractère de plus en plus multinational de certains projets et des capitaux qu'ils exigent la coopération entre gouvernements et grandes sociétés doit prendre une nouvelle dimension. Le groupe Exxon, quant à lui, saura s'adapter et trouver les moyens de jouer son rôle parmi des nations dont les économies sont de plus en plus interdépendantes.



## ACTIVITÉS COMMERCIALES

L'année 1972 a été marquée à la fois par un développement important de la consommation de produits pétroliers et par une concurrence très vive dans le domaine des prix comme dans celui des actions promotionnelles.

Les ventes Esso de carburants auto n'ont pas progressé en 1972 et la part de votre société se situe à 14,6 % du marché, soit à un niveau inférieur aux résultats des dernières années et notamment de 1971, des opérations promotionnelles spectaculaires ayant une nouvelle fois bouleversé les positions commerciales des principales sociétés.

Persuadée que l'automobiliste est avant tout sensible à la qualité des produits et des services, votre société a poursuivi son effort de modernisation du réseau de stations-service en offrant à la clientèle des services accrus dans un cadre amélioré.

*Quatre Esso technicentres spécialisés dans le contrôle, le diagnostic et la réparation des voitures automobiles sont actuellement en service en France. En haut, technicentre de Croix (59), en bas, technicentre de Velizy (78).*

*Après celui de Marseille, un second Esso Stop, station-service et relais international poids-lourds, a été mis en service dans l'enceinte de Garonor, gare routière située au nord de Paris. Il comprend, outre le bâtiment technique, un restaurant et un hôtel.*

Sur le marché des distillats, les ventes se sont développées conformément aux objectifs : les livraisons de gas oil routier ont progressé de 10,1 % et celles de fuel domestique de 11,3 %; après avoir diminué en 1971, la position commerciale d'Esso s'est rétablie à 11,1 % pour l'ensemble des distillats.

En ce qui concerne les fuels lourds, les faibles niveaux de prix dans le secteur industriel ont incité à une grande sélectivité. Toutefois les ventes à l'E.D.F. s'étant accrues sensiblement dans le cadre des contrats en cours, la position commerciale d'Esso est passée de 9 % à 10,6 % pour l'ensemble des fuels lourds.

En association avec le groupe Worms, a été constituée une nouvelle société "Worms

## VENTES TOTALES D'ESSO STANDARD S.A.F.

| *Correspondant au chiffre d'affaires commercial* | 1970 | | 1971 | | 1972 | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | *milliers de tonnes* | *%* | *milliers de tonnes* | *%* | *milliers de tonnes* | *%* |
| *Gaz liquéfiés* | 354 | 2,6 | 351 | 2,6 | 368 | 2,5 |
| *Carburants auto* | 1 955 | 14,3 | 2 124 | 15,4 | 2 155 | 14,3 |
| *Pétrole, essence aviation et carburéacteurs* | 414 | 3,1 | 378 | 2,7 | 412 | 2,7 |
| *Gas oil* | 693 | 5,1 | 569 | 4,1 | 964 | 6,4 |
| *Fuel domestique* | 3 530 | 25,9 | 3 608 | 26,2 | 3 815 | 25,3 |
| *Fuels léger et lourds* | 3 590 | 26,3 | 4 482 | 32,6 | 4 260 | 28,3 |
| *Lubrifiants* | 285 | 2,1 | 268 | 2,0 | 270 | 1,8 |
| *Bitumes* | 629 | 4,6 | 635 | 4,6 | 654 | 4,4 |
| *Autres produits** | 2 175 | 16,0 | 1 355 | 9,8 | 2 153 | 14,3 |
| Total | 13 625 | 100,0 | 13 770 | 100,0 | 15 051 | 100,0 |

** Y compris les produits de base vendus à Esso Chimie.*

Distribution", destinée à assurer les activités de distribution charbonnière et pétrolière de ce groupe dont Esso participait à l'approvisionnement depuis de nombreuses années. Cette association, opérationnelle dès le début de 1973, permettra d'harmoniser la politique de deux organisations commerciales complémentaires.

Sur le marché des bitumes qui a connu une expansion satisfaisante du fait d'une forte activité de la construction routière, les livraisons ont progressé de 7,1 % et la position commerciale d'Esso se situe à 18,5 %.

Pour les lubrifiants, les volumes vendus par Esso sont restés stationnaires et représentent 21 % du marché; certaines qualités se sont développées de façon rapide comme l'Uniflo, qualité supérieure d'huile automobile, qui a progressé de plus de 25 %. Cette évolution traduit les efforts entrepris dans le sens d'une plus grande sélectivité des ventes en fonction de leur profitabilité.

Quant aux ventes de gaz de pétrole liquéfiés - butane et propane - elles ont atteint 331 000 tonnes pour l'année. Les ventes directes faites sous la marque Esso représentent 6,9 % du marché des gaz liquéfiés en vrac. Une organisation, structurée sur une base régionale, a été mise en place pour soutenir l'action commerciale dans ce canal de vente.

L'activité Esso Shop enregistre une nouvelle augmentation des ventes de près de 25 % par rapport à 1971; ces résultats répondent aux efforts de votre société qui cherche à accroître la gamme des produits offerts et à s'adapter aux nouvelles habitudes des consommateurs. En particulier, le pneu Esso a rencontré une faveur exceptionnelle et son adhérence sur route sèche comme sur route mouillée est unanimement appréciée. Le taux de progression des ventes de pneus a atteint 35 %.

*Le "Bassin des Marquisades" de 4,2 kilomètres de périmètre, aménagé à Revin dans les Ardennes pour l'EDF, a nécessité 120 000 tonnes d'enrobés bitumineux. Esso détient 45 % du capital de Viafrance, qui a réalisé cet ouvrage.*

*Autoroute A9 "Orange-Nîmes". Mise en place par Viafrance d'une couche de base en grave constituée de ciment-émulsion.*

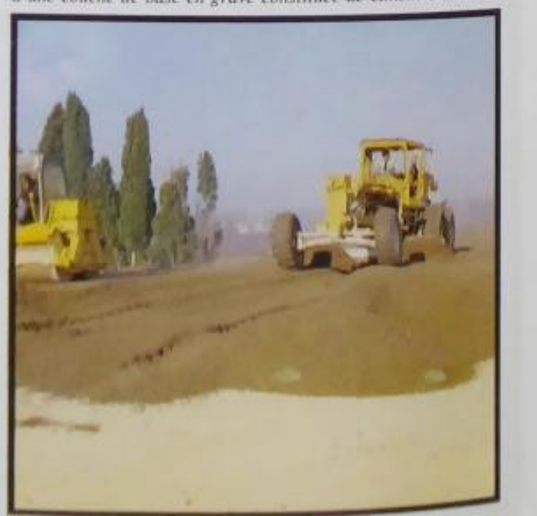

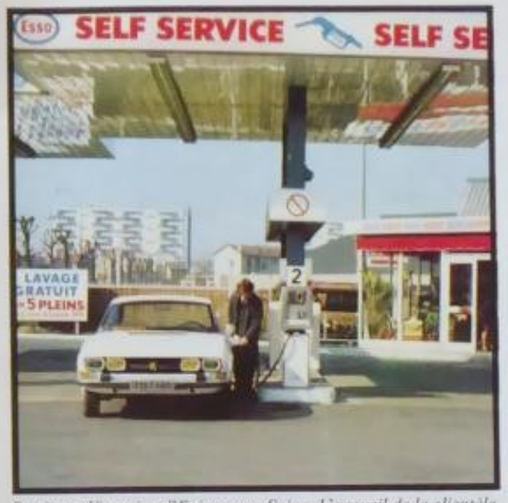


*Station self-service d'Epinay-sur-Seine. L'accueil de la clientèle étant favorable à cette formule nouvelle de distribution des carburants, Esso convertit en self-service un nombre croissant de stations conventionnelles.*

*Le pneu "aquastable" Esso, qui confère une excellente tenue de route, connaît un succès commercial grandissant.*

*Plus de trois mille Esso Shops proposent aux automobilistes une très large gamme de produits et accessoires soigneusement sélectionnés par Esso.*

## RELATIONS SOCIALES

Les effectifs ont dans leur ensemble peu varié en 1972; ils sont en fin d'année de 4 921 personnes contre 4 915 à fin 1971, les augmentations dues à l'accroissement de la flotte et à l'extension de la raffinerie de Fos ayant compensé les diminutions de postes à Port-Jérôme et dans les usines de lubrifiants.

Cependant, les opérations de modernisation conduisant :

- d'une part à la fermeture des usines de La Mailleraye en 1974 et de Gennevilliers en 1975 et au transfert de leurs activités à Port-Jérôme dans une usine moderne où seront regroupées toutes les activités "lubrifiants",

- d'autre part à la restructuration de la raffinerie de Port-Jérôme, à réaliser d'ici à 1975 et correspondant aux évolutions techniques du raffinage,

ont fait l'objet de longs échanges de vues au sein des Comités d'Etablissement concernés et du Comité Central d'Entreprise. Dans ce cadre, une commission, composée de représentants de la direction et de la plupart des syndicats, a été créée pour étudier les problèmes de l'emploi dans la société. Les travaux de cette commission ont abouti au début de 1973 à une convention de l'emploi signée par quatre organisations syndicales.

Cette convention définit les engagements pris afin de minimiser les conséquences sociales des changements envisagés et ceci par la recherche de possibilités de reclassement, par un programme actif de formation et de reconversion et par la fixation de certaines normes pour l'utilisation de personnel d'entreprises extérieures.

En 1972, les actions de formation et de développement de personnel ont représenté 1,80 % du temps de travail et 3 % de la masse salariale. Cet effort va donc nettement au-delà de l'obligation légale fixée pour 1972 à 0,80 % des salaires versés.

Une part accrue de ces actions a été consacrée à la formation spécifique - parfois de longue durée - des agents de maîtrise et des ouvriers, permettant leur accession à une plus haute technicité. Un programme particulier est en cours de développement à Port-Jérôme, La Mailleraye et Gennevilliers dans le but de faciliter les mutations et les reconversions.

Pour l'année 1972, les salaires versés et l'ensemble des dépenses sociales d'Esso Standard se sont élevées à F 331,6 millions, l'accroissement de la rémunération moyenne mensuelle de fin 1971 à fin 1972 se situant à 11,9 %.

Le montant de l'intéressement qui s'élève à F 1,7 million au titre de l'exercice 1972, a été remis au Fonds Commun de placement qui recueille également l'épargne volontaire de 56 % des membres du personnel.

*Trente millions de spectateurs ont déjà vu les films de la série "La France vue du ciel" réalisés pour Esso. Il existe des versions anglaises, allemandes, espagnoles, portugaises, russes et arabes de la plupart de ces films.*

*Edifier une raffinerie, c'est aussi créer un paysage. Les nouveaux équipements de la raffinerie de Fos sont "mis en couleur" comme l'avaient été les premières installations de la raffinerie dès 1965. (Ph. C. Michaelidès)*

*L'un des murs qui clôt le siège social d'Esso à Paris-La Défense est maintenant une œuvre d'art. Elle représente la genèse du pétrole, imaginée, créée et gravée au jet de sable par le sculpteur Vincent Guiro (Photo Pierre Fillioley).*

## FILIALES

Outre sa principale filiale Esso REP, Esso Standard possède une participation de plus de 50 % dans les sociétés suivantes :

- la Société Immobilière Paris-Niel dont l'activité est purement immobilière,

- l'Office Privé d'Assurances et de Courtages, qui gère les polices d'assurances des sociétés du groupe Esso en France,

- la Société Générale des Parkings Paris-Province, holding de la Société d'Exploitation du Parking de la Place d'Anvers,

- la Société Hôtelière de la Petite Campagne, propriétaire d'un immeuble destiné au logement du personnel de la raffinerie de Port-Jérôme.

Les renseignements concernant les activités de ces filiales figurent dans les commentaires financiers qui complètent ce rapport.

## DONNÉES FINANCIÈRES

L'ensemble des quantités vendues représente 15,1 millions de tonnes, en progression de 9,3 % sur l'année précédente, alors que le chiffre d'affaires commercial hors taxes est de F 3 141 millions, montant sensiblement égal à celui de 1971.

Cette stabilité du chiffre d'affaires provient d'une part du bas niveau des prix du fuel domestique et du fuel lourd, et d'autre part d'une augmentation de tonnage ayant porté essentiellement sur le fuel lourd et ayant donc produit une plus faible valorisation.

Le bénéfice net, y compris le dividende de F 47,6 millions versé par Esso Rep, s'établit à F 54,2 millions. Ce bénéfice est obtenu après une dotation de F 168,7 millions aux amortissements. En 1971, le bénéfice net avait atteint F 68,7 millions après une dotation de F 154,5 millions aux amortissements et de F 32,5 millions à la provision pour fluctuation des cours.

L'ensemble des provisions, des amortissements et du bénéfice net réalisé en 1972, représente un "cash flow" de F 235,2 millions au lieu de F 264,6 millions en 1971.

Votre société a poursuivi l'important programme d'investissement qu'elle avait entrepris l'année précédente. Les dépenses d'immobilisations se sont élevées à 617,6 millions, en augmentation de 61 % sur celles de l'exercice 1971 et de 154 % sur celles de l'exercice 1970.

Cette forte progression provient, pour une large part, des travaux d'extension de la raffinerie de Fos et de l'acquisition de deux nouveaux supertankers.

Le financement de ces investissements a été assuré, à concurrence de 54 %, au moyen du "cash flow", des remboursements de prêts antérieurement consentis à diverses filiales et d'avances de sociétés du groupe, le reliquat étant couvert par des emprunts à long et moyen terme effectués auprès d'organismes financiers.



## RÉSULTATS

Les comptes de résultats et le bilan, établis au 31 décembre 1972, vous sont présentés en annexes.

| | | |
|---|---|---|
| Ils font apparaître un bénéfice de | F | 54,2 millions |
| auquel s'ajoute le report à nouveau de l'exercice précédent | F | 3,0 millions |
| Total disponible | F | 57,2 millions |
| Il vous sera proposé de leur donner l'affectation suivante : | | |
| - Réserve légale | F | 2,7 millions |
| - Réserve générale | F | - |
| - Dividende | F | 41,7 millions |
| - Report à nouveau | F | 12,8 millions |
| Total | F | 57,2 millions |
| Pour chacune des 11 917 960 actions de F 50 de nominal, le dividende net ressort à | F | 3,50 |
| auquel s'ajoute l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de | F | 1,75 |
| soit un revenu global de | F | 5,25 |

Conformément aux dispositions légales, nous vous rappelons le montant des distributions des trois derniers exercices :

| Exercice | Nombre d'actions | Dividende net par action | Avoir fiscal | Revenu global |
|---|---|---|---|---|
| 1969 | 11 917 960 | 3,75 | 1,875 | 5,625 |
| 1970 | 11 917 960 | 4,00 | 2,00 | 6,00 |
| 1971 | 11 917 960 | 4,00 | 2,00 | 6,00 |

Le mandat des administrateurs venant à expiration chaque année, lors de l'Assemblée Générale Ordinaire, nous vous demanderons de bien vouloir leur donner quitus de leur gestion pour l'exercice 1972, puis de procéder aux élections au Conseil d'Administration.

Nous vous proposons d'appeler au Conseil d'Administration M. Michel Kopff, qui assumera les fonctions de directeur général adjoint à partir du 1er juillet 1973. La compétence acquise par M. Kopff dans les postes qu'il a occupés dans votre société, à Esso Rep, à Esso Sahara et à Esso Europe, nous sera fort utile.

M. Jacques Ballet, Président-Directeur Général, atteint par l'âge de la retraite, a exprimé son désir de ne plus exercer de fonctions de direction active après la présente Assemblée Générale. Nous tenons, en votre nom, à lui adresser un hommage très spécial. Directeur Général depuis 1958 et Président depuis 1966, il a assumé avec clairvoyance et dynamisme les lourdes responsabilités qui lui ont été confiées. Son dévouement aux intérêts de votre société lui mérite toute notre reconnaissance. Votre Conseil d'Administration, dont M. J. Ballet restera membre, continuera à bénéficier de sa précieuse expérience.

Il vous appartiendra enfin de fixer le montant des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration pour l'exercice 1973

Le Conseil d'Administration

# COMMENTAIRES FINANCIERS

L'exercice 1972 a été caractérisé par :

- une stabilité du chiffre d'affaires commercial, malgré des tonnages vendus supérieurs à ceux de 1971,
- une diminution du "cash flow" et des résultats,
- un accroissement important des dépenses d'immobilisations,
- une augmentation de l'endettement à long terme.

## LES BESOINS DE FONDS ET LEURS MOYENS DE FINANCEMENT

### a/besoins de fonds

Mis à part le dividende versé en 1972 - F 47,7 millions - et une augmentation du fonds de roulement de F 5,1 millions, l'essentiel des besoins de l'exercice a été constitué par les dépenses d'immobilisations.

Ces dépenses, en hausse de 61 % sur celles de 1971 (qui étaient elles-mêmes en accroissement sensible sur celles de 1970) sont le reflet d'un important effort d'investissement. Elles s'analysent comme suit :

| Millions de Francs | 1968 | 1969 | 1970 | 1971 | 1972 |
|---|---|---|---|---|---|
| Raffinage et laboratoires | 50,1 | 95,7 | 65,0 | 97,7 | 263,2 |
| Distribution et transports intérieurs | 50,7 | 70,8 | 131,2 | 110,3 | 114,5 |
| Transports maritimes | 62,2 | 29,8 | 43,4 | 171,3 | 235,4 |
| Administratif | 0,5 | 13,1 | 3,1 | 4,4 | 4,5 |
| | 163,5 | 209,4 | 242,7 | 383,7 | 617,6 |

Les dépenses de raffinage, en très nette augmentation, ont concerné principalement les raffineries de Fos (poursuite des travaux d'extension) et de Port-Jérôme (unités de graisses, lubrifiants et produits spéciaux).

Les dépenses de distribution ont porté essentiellement sur l'amélioration du réseau de stations-service, ainsi que sur la modernisation de certains dépôts.

Les dépenses consacrées aux transports maritimes se rapportent principalement à l'acquisition de l'Esso Gascogne, et à la construction en cours de deux nouveaux super-pétroliers.

### b/moyens de financement

1. "Cash Flow"

Le "Cash Flow" de l'exercice s'élève à F 235,2 millions, en diminution de F 29,4 millions sur celui de 1971.

Il comprend les dotations suivantes :

- F 168,7 millions aux comptes d'amortissements,
- F 1,6 millions aux comptes de provisions pour pertes et charges et pour dépréciation du portefeuille,
- F 5,9 millions aux comptes de provisions hors exploitation (plus-values à long terme et provision pour investissement).



## ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

| | 1970 | | 1971 | | 1972 | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | *millions de francs* | % | *millions de francs* | % | *millions de francs* | % |
| *Gaz liquéfiés* | *66,3* | *2,6* | *78,9* | *2,5* | *83,2* | *2,6* |
| *Carburants auto* | *636,1* | *25,1* | *800,8* | *25,6* | *803,3* | *25,6* |
| *Pétrole - essence aviation et carburéacteur* | *68,4* | *2,7* | *77,4* | *2,5* | *86,9* | *2,8* |
| *Gas oil* | *123,3* | *4,9* | *163,8* | *5,2* | *323,4* | *10,3* |
| *Fuel domestique* | *604,9* | *23,9* | *819,4* | *26,2* | *788,5* | *25,1* |
| *Fuels léger et lourds* | *358,3* | *14,1* | *558,0* | *17,8* | *423,1* | *13,5* |
| *Lubrifiants* | *283,0* | *11,2* | *317,2* | *10,1* | *323,3* | *10,3* |
| *Bitumes* | *110,1* | *4,3* | *126,8* | *4,0* | *129,2* | *4,1* |
| *Autres produits* | *284,2* | *11,2* | *190,7* | *6,1* | *179,9* | *5,7* |
| Chiffre d'affaires commercial hors taxes | 2 534,6 | 100,0 | 3 133,0 | 100,0 | 3 140,8 | 100,0 |
| Taxe intérieure | 2 028,1 | | 2 231,6 | | 2 263,6 | |
| Chiffre d'affaires commercial taxe comprise hors T.V.A. | 4 562,7 | | 5 364,6 | | 5 404,4 | |
| *Transactions compensées hors taxes* | *640,8* | | *829,7* | | *882,1* | |
| *Taxe intérieure* | *2,5* | | *5,7* | | *8,8* | |
| *Prestations de services hors taxes* | *260,4* | | *419,2* | | *297,4* | |
| Chiffre d'affaires hors taxes | 3 435,8 | | 4 381,9 | | 4 320,3 | |
| Chiffre d'affaires taxe comprise, hors T.V.A. | 5 466,4 | | 6 619,2 | | 6 592,7 | |

## SOURCES ET BESOINS DE FONDS

*millions de francs*

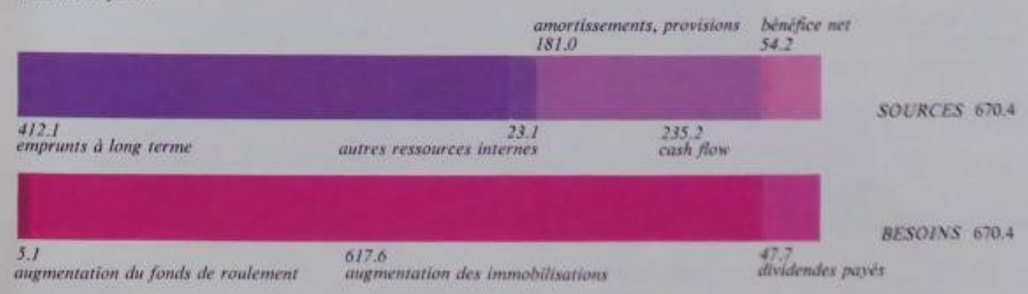

Compte tenu, par ailleurs, d'une perte exceptionnelle de change sur l'endettement à long terme de F 4,8 millions, le bénéfice net de l'exercice s'élève à F 54,2 millions.

2. Autres ressources internes

Elles sont constituées par :

- la valeur nette des immobilisations vendues ou retirées de l'actif qui s'est élevée à F 6,3 millions,
- la diminution nette des autres valeurs immobilisées par rapport à 1971, soit F 16,8 millions qui résulte principalement :
  - d'une part, d'une diminution des prêts et autres créances à plus d'un an (F 28,0 millions) consentis à la clientèle, à Esso Chimie et à d'autres sociétés,
  - d'autre part, et en sens inverse, de l'augmentation des participations (F 8,2 millions), et des autres comptes d'actif immobilisé.

3. Emprunts a long terme

L'augmentation nette de ce poste de F 412,1 millions par rapport à 1971 résulte :

- des nouveaux emprunts de l'exercice qui s'élèvent à F 582,2 millions et qui ont permis de financer une part importante du programme d'investissement,
- du passage à court terme et du remboursement d'emprunts précédemment contractés pour F 170,1 millions.

## LE FONDS DE ROULEMENT

Le fonds de roulement ressort à F 87,7 millions à fin 1972, en augmentation de F 5,1 millions par rapport à fin 1971.

Cette augmentation s'analyse comme suit :

### a. augmentation de l'actif courant de F 37,8 millions

1. Valeurs d'exploitation

Elles se sont accrues de F 32,5 millions, en raison essentiellement de l'augmentation des quantités de pétrole brut et de produits finis en inventaire.

2. Valeurs réalisables a court terme et disponibles

Elles ont augmenté de F 5,3 millions, du fait, notamment, d'une légère hausse des créances sur la clientèle.

### b. augmentation du passif courant de F 32,7 millions

Cette augmentation a concerné les comptes financiers (F 59 millions), alors que les comptes de tiers ont diminué de 26,3 millions.

Le coefficient de liquidité reste le même qu'à fin 1971, soit 1,06.

## LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE

1 - L'ensemble des recettes de 1972 (chiffre d'affaires taxe comprise hors T.V.A., autres ventes, produits accessoires et produits financiers) a atteint F 6 693 millions contre F 6 720 millions en 1971.

Le chiffre d'affaires commercial hors taxes se compare de la façon suivante :

- en 1972 : F 3 141 millions pour 15 051 milliers de tonnes,
- en 1971 : F 3 133 millions pour 13 770 milliers de tonnes,

soit d'une année à l'autre une augmentation de 9,3 % des tonnages, pour une valeur pratiquement inchangée.

2 - Le coût des ventes, ainsi que les frais de fabrication, d'exploitation et de gestion, déduction faite des charges non imputables à l'exploitation de l'exercice, se sont élevés à F 6 617 millions contre 6 595 millions en 1971.

Ces charges d'exploitation comprennent :

- F 331,6 millions de frais de personnel contre F 299,1 millions en 1971,
- F 87,5 millions de frais financiers contre F 105,8 millions en 1971,
- F 168,7 millions d'amortissements contre F 154,5 millions en 1971.

3 - Le résultat d'exploitation ressort à F 76,0 millions contre F 125,1 millions l'année précédente, le dividende net reçu d'Esso REP entrant dans ce résultat pour F 47,6 millions.

4 - Compte tenu des pertes et profits divers, le résultat net de l'année s'est élevé à F 54,2 millions, inférieur à celui de 1971 qui était de F 68,7 millions.



## ANALYSE FINANCIÈRE ET COEFFICIENTS

| *millions de francs* | | 1968 | 1969 | 1970 | 1971 | 1972 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| *A* | *Immobilisations* | *2 050* | *2 317* | *2 507* | *2 802* | *3 377* |
| *B* | *Amortissements* | *1 264* | *1 332* | *1 467* | *1 549* | *1 681* |
| *C* | *Immobilisations (valeur nette) (A - B)* | *786* | *985* | *1 041* | *1 253* | *1 696* |
| *D* | *Autres valeurs immobilisées* | *611* | *367* | *402* | *324* | *306* |
| E | Actif immobilisé (C + D) | 1 397 | 1 352 | 1 443 | 1 577 | 2 002 |
| *F* | *Valeurs d'exploitation* | *341* | *400* | *657* | *721* | *754* |
| *G* | *Valeurs réalisables à court terme et disponibles* | *490* | *566* | *697* | *848* | *853* |
| H | Actif circulant (F + G) | 831 | 966 | 1 354 | 1 569 | 1 607 |
| I | Actif total (E + H) | 2 228 | 2 318 | 2 797 | 3 146 | 3 609 |
| *J* | *Capitaux propres, réserves et provisions* | *1 074* | *1 029* | *1 101* | *1 148* | *1 161* |
| *K* | *Dettes à long terme* | *411* | *408* | *414* | *512* | *929* |
| *L* | *Dettes à court terme* | *743* | *881* | *1 282* | *1 486* | *1 519* |
| M | Passif total (J + K + L) | 2 228 | 2 318 | 2 797 | 3 146 | 3 609 |
| *N* | *Fonds de roulement (H - L)* | *88* | *85* | *72* | *83* | *88* |
| *01* | *Chiffre d'affaires commercial (taxes comprises, hors TVA)* | *3 629* | *3 942* | *4 563* | *5 339* | *5 404* |
| *02* | *Chiffre d'affaires commercial (taxes exclues)* | *1 922* | *2 073* | *2 535* | *3 108* | *3 141* |
| P | Résultats nets | 58 | 76 | 72 | 69 | 54 |
| Q | Cash flow | 215 | 211 | 274 | 265 | 235 |

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| *1* | *Liquidité* | $\frac{H}{L}$ | *1,12* | *1,10* | *1,06* | *1,06* | *1,06* |
| *2* | *Marge nette taxes exclues* | $\frac{100 \times P}{02}$ | *3,02* | *3,66* | *2,82* | *2,21* | *1,73* |
| *3* | *Endettement* | $\frac{K}{Q}$ | *1,91* | *1,93* | *1,51* | *1,93* | *3,95* |
| *4* | *Rentabilité* | $\frac{100 \times P}{J}$ | *5,40* | *7,39* | *6,50* | *6,00* | *4,65* |

## EVOLUTION DU BILAN D'ESSO STANDARD S.A.F. DE 1970 A 1972

*millions de francs*

## RÉSULTATS FINANCIERS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

| | 1968 | 1969 | 1970 | 1971 | 1972 |
|---|---|---|---|---|---|
| 1. situation financière en fin d'exercice | | | | | |
| *a) capital social* | 595 690 000 | 595 898 000 | 595 898 000 | 595 898 000 | 595 898 000 |
| *b) nombre d'actions émises* | 11 913 800 | 11 917 960 | 11 917 960 | 11 917 960 | 11 917 960 |
| *c) nombre d'obligations convertibles en actions* | | | | | |
| 2. résultat global des opérations effectives | | | | | |
| *a) chiffre d'affaires hors taxes (milliers de F)* | 2 530 800 | 2 698 885 | 3 435 824 | 4 381 891 | 4 320 272 |
| *b) bénéfices avant impôt, amortissements et provisions* | 230 112 019 | 228 728 797 | 310 870 120 | 299 104 803 | 249 216 548 |
| *c) impôts sur les bénéfices* | 12 776 698 | 16 530 514 | 32 947 334 | 29 473 591 | 15 132 321 |
| *d) bénéfices après impôt, amortissements et provisions* | 58 301 252 | 76 399 776 | 71 521 642 | 68 695 124 | 54 235 648 |
| *e) montant des bénéfices distribués** | 44 676 750 | 44 692 350 | 47 671 840 | 47 671 840 | 41 712 860 |
| 3. résultat des opérations réduit à une seule action | | | | | |
| *a) bénéfice après impôt, mais avant amortissements et provisions* | 18,24 | 17,80 | 23,32 | 22,62 | 19,64 |
| *b) bénéfice après impôt, amortissements et provisions* | 4,89 | 6,41 | 6,00 | 5,76 | 4,55 |
| *c) dividende versé à chaque action* avec avoir fiscal* | 5,625 | 5,625 | 6,00 | 6,00 | 5,75 |
| 4. personnel | | | | | |
| *a) nombre de salariés* | 5 109 | 4 966 | 4 952 | 4 915 | 4 921 |
| *b) montant de la masse salariale* | 149 606 000 | 156 128 000 | 172 347 000 | 190 562 000 | 211 206 000 |
| *c) montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales, etc.)* | 72 028 000 | 91 148 000 | 100 797 000 | 108 500 000 | 120 390 000 |

**Pour l'exercice 1972, le montant indiqué est celui des bénéfices dont la distribution est proposée par le Conseil d'Administration.*

## ÉVOLUTION DU COURS DE L'ACTION D'ESSO STANDARD S.A.F.

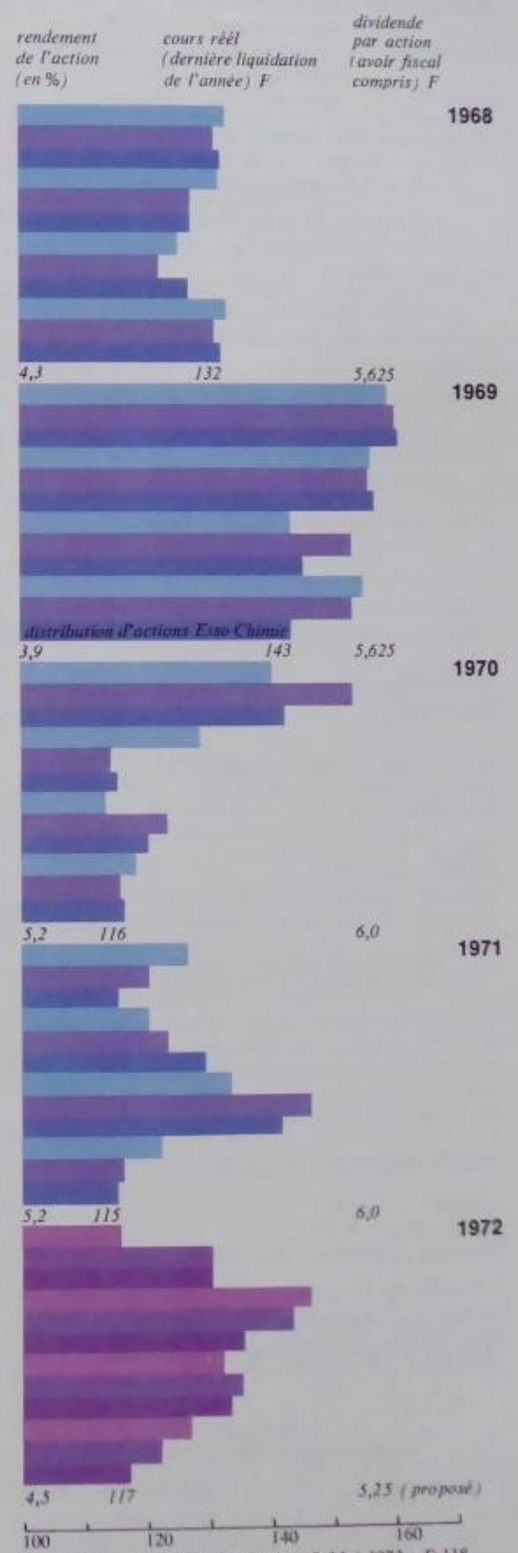


*Cours de l'action Esso Standard au 3 Mai 1973 : F 118*

# FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE 1972

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

| SOCIÉTÉS<br>francs | Capital | Réserves | Quote-part du capital détenu (en pourcentage) | Valeurs d'inventaire des titres détenus | Prêts et avances consentis par la société et non remboursés | Montant des cautions et avals fournis par la société | Chiffre d'affaires du dernier exercice | Bénéfice net (ou perte) du dernier exercice | Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| *A Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital d'Esso Standard S.A.F.* | | | | | | | | | |
| *1. FILIALES (50 % au moins du capital détenu par Esso Standard S.A.F.)* | | | | | | | | | |
| *- ESSO REP* | *35 100 000* | *54 767 454* | *88,98* | *37 475 400* | *—* | *—* | *140 265 491* | *49 118 653* | *47 624 225* |
| *2. PARTICIPATIONS (10 à 50 % du capital détenu par Esso Standard S.A.F.)* | | | | | | | | | |
| *- S.A. Viafrance* | *12 825 000* | *22 764 122* | *44,77* | *15 237 292* | *—* | *—* | *210 215 866* | *1 132 656* | *447 993* |
| *- Raffinerie du Midi* | *22 500 000* | *1 477 781* | *33,33* | *7 420 000* | *8 219 076* | *3 666 667* | *12 953 732* | *(268 343)* | *—* |
| *- Société du Pipe-Line Méditerranée Rhône (S.P.M.R.)* | *65 000 000* | *—* | *14,17* | *9 208 600* | *4 250 100* | *13 257 952* | *72 131 269* | *11 438 531* | *—* |
| *- Société de la Raffinerie de Lorraine* | *50 000 000* | *—* | *40,00* | *19 999 200* | *4 340 000* | *28 800 000* | *96 056 514* | *—* | *—* |
| *B Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations* | | | | | | | | | |
| *1. Filiales françaises* | | | | *1 816 898* | *—* | *—* | | | *39 200* |
| *2. Participations dans les sociétés françaises* | | | | *41 756 651* | *17 073 309* | *22 617 667* | | | *1 046 656* |

## FILIALES

Société Esso de Recherches et d'Exploitation Pétrolières
Esso REP

Capital : F 35 100 000
Participation : 88,98 %
Activités : Recherches et exploitation de tous gisements d'hydrocarbures liquides ou gazeux.

La production de pétrole brut est passée de 1 513 000 t en 1971 à 1 153 000 t en 1972.

Le bénéfice net après impôt sur les sociétés ressort à F 49,1 millions en 1972. Ce résultat tient compte de la libération d'une partie de la provision pour reconstitution de gisements constituée en 1970, soit F 36,2 millions.

Société Immobilière Paris-Niel

Capital : F 348 000.
Participation : 99,69 %.
Activités : Opérations immobilières.

L'activité de la société a été essentiellement consacrée à la location des stations-service lui appartenant. La valeur des immobilisations s'élève à F 3,8 millions à fin 1972.

Office Privé d'Assurances et de Courtages-O.P.A.C.

Capital : F 200 000.
Participation : 98 %.
Activités : Gestion de contrats d'assurances garantissant les sociétés du groupe Esso en France et leur personnel, les gérants libres des stations-service et certaines autres entreprises.

L'OPAC gère environ 30 000 contrats et les courtages qu'elle a reçu en 1972 représentent F 2,6 millions.

Société Générale des Parkings Paris-Province - S.G.P.P.P.

Capital : F 300 000.
Participation : 65,67 %.
Activités : Construction et exploitation de parcs de stationnement.

La S.G.P.P.P. détient une participation majoritaire dans la Société d'Exploitation du Parking de la Place d'Anvers (S.E.P.P.A.) qui exploite depuis février 1969 un parc de 360 emplacements, place d'Anvers à Paris.

Société Hotelière de Petite Campagne S.A.R.L.

Capital : F 20 000.
Participation : 95 %.
Activités : Exploitation d'un hôtel destiné au logement du personnel de la raffinerie de Port-Jérôme.

## AUTRES PRINCIPALES PARTICIPATIONS

Société de la Raffinerie de Lorraine

Capital : F 50 000 000.
Participation : 40 %.
Activités : Exploitation d'une raffinerie à Hauconcourt, en Lorraine.

Société de la Raffinerie de Brest

Capital : F 1 000 000.
Participation : 11,55 %.
Activités : Construction et exploitation d'une raffinerie dans la région de Brest.

Raffinerie du Midi

Capital : F 22 500 000.
Participation : 33,33 %.
Activités : Exploitation de dépôts de produits pétroliers en France.

Dépots de Pétrole Cotiers

Capital : F 5 000 000.
Participation : 21,20 %.
Activités : Exploitation de dépôts de produits pétroliers à Dunkerque, Caen, Cherbourg et autres ports.

Les Docks des Pétroles d'Ambès

Capital : F 4 890 000.
Participation : 10 %.
Activités : Exploitation de dépôts publics d'hydrocarbures.

Société Havraise de Manutention de Produits Pétroliers

Capital : F 11 850 000.
Participation : 16,80 %.
Activités : Réception de fuel pour soutes. Exportation et réexpédition sur d'autres ports.

Géomines-Caen

Capital : F 8 000 000.
Participation : 14 %.
Activités : Exploitation d'un stockage souterrain de produits pétroliers à May-sur-Orne.

Stockage géologique de gaz de Lavéra (Géogaz-Lavéra)

Capital : F 1 020 000.
Participation : 8,33 %.
Activités : Exploitation d'un stockage souterrain de gaz liquéfié à Lavéra.

Transgaz-Lavéra

Capital : F 360 000.
Participation : 10 %.
Activités : Exploitation des installations de chargement et déchargement du stockage souterrain de Lavéra.

Société pour le ramassage et la régénération des huiles usagées

Capital : F 900 000.
Participation : 16,44 %.
Activités : Récupération et régénération de lubrifiants.

Société des Transports Pétroliers par Pipeline (TRAPIL)

Capital : F 50 000 000.
Participation : 7,99 %.
Activités : Exploitation de pipelines pour le transport de produits finis des raffineries de la Basse-Seine vers la région parisienne.

Société du Pipeline Méditerranée-Rhone

Capital : F 65 000 000.
Participation : 14,17 %.
Activités : Exploitation de pipelines pour le transport de produits finis des raffineries de la Méditerranée vers la vallée du Rhône.

Société du Pipeline de la Raffinerie de Lorraine

Capital : F 7 000 000.
Participation : 40 %.
Activités : Exploitation de pipelines pour l'approvisionnement en pétrole brut de la raffinerie de Lorraine.

Société de Manutention de Carburants Aviation (S.M.C.A.)

Capital : F 3 000 000.
Participation : 16,66 %.
Activités : Construction, gestion et exploitation d'"hydrant systems" à l'aéroport de Paris.

La Gare Routière Nord "GARONOR"

Capital : F 60 790 000.
Participation : 6,58 %.
Activités : Exploitation d'une gare routière au nord de Paris.

Société d'Exploitation de Parkings a Saint-Etienne (S.E.P.S.E.)

Capital : F 3 000 000.
Participation : 48,33 %.
Activités : Exploitation d'un parc de stationnement public à Saint-Etienne.

Société Immobilière de la Place des Ursules (S.I.P.U.)

Capital : F 4 242 728.
Participation : 47,88 %.
Activités : Concessionnaire d'un parc de stationnement privé à Saint-Etienne.

Société du Parking Square Boucicaut

Capital : F 2 500 000.
Participation : 10 %.
Activités : Exploitation d'un parc de stationnement à Paris.

Viafrance

Capital : F 12 825 000.
Participation : 44,77 %.
Activités : Travaux routiers et répandage de bitumes et autres produits.

Worms Distribution (W.D.)

Capital : F 100 000.
Participation : 49,70 %.
Activités : Distribution de combustibles liquides et solides.



# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte, pour l'exercice 1972, du mandat de Commissaire aux Comptes que vous nous avez confié.

Le bilan et les comptes de résultats arrêtés au 31 décembre 1972, ainsi que le rapport de votre Conseil d'Administration, nous ont été régulièrement communiqués.

Les vérifications auxquelles nous avons procédé ont été conduites selon les règles de diligence normale habituellement retenues; elles ont comporté, outre un examen général des écritures et comptes sociaux, les pointages, rapprochements et sondages qui nous ont paru utiles dans le cadre du contrôle interne mis en œuvre dans l'entreprise. Toutes les pièces justificatives et explications que nous avons demandées nous ont été fournies.

Les méthodes d'évaluation et de présentation sont pratiquement identiques à celles de l'exercice précédent, et nous avons reconnu la sincérité des informations d'ordre comptable contenues dans le rapport de votre Conseil d'Administration et dans les documents destinés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes de la société.

Par ailleurs, nous n'avons pas relevé de dérogations aux prescriptions légales concernant l'égalité entre actionnaires et à celles relatives aux actions de garantie des administrateurs.

## SITUATION GÉNÉRALE

Le rapprochement de la valeur comptable des biens portés à l'actif et des dettes envers les tiers inscrites au passif, fait ressortir les écarts suivants entre 1971 et 1972 (en millions de francs) :

| | 1971 | 1972 | Différences |
|---|---|---|---|
| Actif total | 3 145,7 | 3 608,6 | + 462,9 |
| Dettes envers les tiers | 1 998,1 | 2 447,6 | + 449,5 |
| Actif net | 1 147,6 | 1 161,0 | + 13,4 |
| Ces chiffres se recoupent eux-mêmes comme suit : | | | |
| Capital social | 595,9 | 595,9 | — |
| Réserves, prime d'émission d'actions, report à nouveau, provisions et plus-values diverses | 483,0 | 510,9 | + 27,9 |
| | 1 078,9 | 1 106,8 | + 27,9 |
| Bénéfice de l'exercice | 68,7 | 54,2 | — 14,5 |
| Situation nette | 1 147,6 | 1 161,0 | + 13,4 |

La progression de 27,9 millions du chapitre "réserve et provisions" provient des fluctuations suivantes, intervenues au cours de l'exercice :

**Augmentations** :

- Dotations à la réserve légale, à la réserve générale et au report à nouveau,

| | |
|---|---|
| conformément à la 3e résolution de votre assemblée générale ordinaire du 22 juin 1972 | 24,5 |
| - Réalisation de plus-values à long terme | 2,8 |
| - Dotation à la provision pour investissement consécutive à l'intéressement accordé au personnel en 1971 | 3,1 |
| - Régularisation de la provision pour charges à répartir sur plusieurs exercices | 0,9 |
| | 31,3 |
| **Diminution :** | |
| - Reprise du report à nouveau figurant au bilan à fin 1971 | 3,4 |
| Augmentation nette des réserves et provisions | 27,9 |

## MOUVEMENTS FINANCIERS

Les besoins et les ressources de votre société pour l'exercice 1972, exprimés en millions de francs, peuvent être résumés comme suit :

| | |
|---|---|
| **Ressources :** | |
| Autofinancement : | |
| Bénéfice de l'exercice 1972 | 54,2 |
| Accroissement des amortissements : dotation de l'exercice | 168,7 |
| (contre 154,5 millions débités au compte d'exploitation générale en 1971). | |
| Augmentation des dettes à long terme | 416,9 |
| Retraits d'immobilisations (valeur résiduelle) | 6,3 |
| Augmentation nette de diverses provisions | 7,5 |
| Diminution nette des "Autres valeurs immobilisées" | 16,8 |
| | 670,4 |
| **Besoins :** | |
| Investissements de l'exercice en immobilisations | 617,6 |
| Distribution du dividende 1971 | 47,7 |
| | 665,3 |
| D'où un léger excédent de | 5,1 |

qui est venu accroître d'un égal montant le fonds de roulement à fin 1972 pour le porter à 87,7 ainsi qu'il apparaît dans le tableau ci-après :

| | 1971 | 1972 | Différences |
|---|---|---|---|
| a) Actif circulant | 1 569,1 | 1 606,9 | + 37,8 |
| b) Dettes à court terme | 1 486,5 | 1 519,2 | + 32,7 |
| | 82,6 | 87,7 | + 5,1 |

Il s'ensuit que le ratio de liquidité (1,06) demeure identique à celui de l'an dernier.

Les diverses fluctuations résumées ci-dessus appellent les brefs commentaires suivants :

Les "immobilisations" nouvelles (617,6) s'analysent ainsi :

- Installations de raffinage et de laboratoires (263,2) s'appliquant principalement à l'expansion des raffineries de Fos et de Port-Jerôme.

- Distribution et transports intérieurs (114,5) portant sur l'amélioration du réseau de stations-service et sur la modernisation de certains dépôts.

- Transports maritimes (235,4) concernant l'acquisition du superpétrolier Esso Gascogne et la construction en cours de deux nouveaux superpétroliers.

- Matériel administratif (4,5).

Les "autres valeurs immobilisées" accusent les variations suivantes :

| | |
|---|---|
| a) Diminutions s'appliquant : aux prêts à plus d'un an dont ceux accordés à Esso Chimie, à la Société Auxiliaire de Chauffage, aux société de la Raffinerie et du Pipe-line de Lorraine et à la clientèle, et aux comptes de régularisation | — 29,1 |
| b) Augmentations de vos participations, en particulier dans le Groupement pour le Financement de la Région de Fos "Gifos" (pourcentage atteint : 23,51 %) et des dépôts et cautionnements | + 9,3 |
| Diminution nette | — 19,8 |

La progression de l'actif circulant (+ 37,8) résulte, notamment, de l'augmentation des valeurs d'exploitation (+ 32,5) - due essentiellement à l'accroissement des quantités de pétrole brut et à la hausse du prix de revient des produits finis -, des effets à recevoir (+ 23,9), des chèques à encaisser (+ 2,8) et des comptes de trésorerie (+ 16,5), mais tient compte, notamment, de la réduction des créances sur la clientèle et autres débiteurs (— 28,4), des comptes de régularisation-actif (— 3,8), des prêts à moins d'un an (— 5,7).

Les "dettes à court terme" accusent, globalement, une augmentation nette de 32,7 millions de francs provenant des emprunts et autres dettes à moins d'un an (+ 200,8) et des comptes de régularisation - passif (+ 113,8), tandis que les autres postes de ce chapitre sont en diminution, et notamment, les fournisseurs (— 55,6), les autres créanciers (— 84), les clients créditeurs (— 0,5), les effets à payer (— 122,7) et les banques créditrices (— 19,1).

## ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les **engagements donnés** par votre société s'élèvent, en chiffres arrondis, à 894 millions de francs contre 864 millions de francs à fin 1971. Ils s'appliquent à des cautions en douane au titre des crédits d'enlèvement (400), à des cautions mutuelles données à des confrères au titre des licences de raffinage et de distribution (72), à diverses cautions auprès d'organismes de crédit (95) et à des participations financières (47), à des garanties relatives à des effets escomptés et non échus (91), aux engagements concernant des charges complémentaires afférentes à la retraite du personnel (131), à un contrat de leasing concernant Fos (20), à des dossiers litigieux et à diverses cautions (38).

Les **engagements reçus** se chiffrent à 597 millions de francs, contre 497 millions en 1971. Ils comprennent, soit des cautions en douane consenties à votre société par des confrères (524), soit des cautions mutuelles reçues au titre des licences de raffinage et de distribution (72) et, pour le solde (1) principalement à des cautions bancaires en faveur de diverses administrations.



## RÉSULTATS

Les résultats de l'exercice 1972 comparés à ceux de l'exercice précédent, s'analysent, en résumé, comme suit, en millions de francs :

| | 1971 | 1972 | Différences |
|---|---|---|---|
| Ventes hors taxes | 3 133 | 3 141 | + 8,0 |
| Le chiffre des ventes est relativement stable, tandis que le tonnage vendu s'est accru de 9 %. | | | |
| Bénéfice avant amortissements, provisions directement imputées à pertes et profits et impôt sur sociétés | 239,7 | 195,- | — 44,7 |
| Dividendes nets reçus | 48,3 | 49,2 | + 0,9 |
| | 288,- | 244,2 | — 43,8 |
| Amortissements | — 154,5 | — 168,7 | + 14,2 |
| Variations des provisions hors exploitation ou exceptionnelles | — 35,3 | — 6,2 | — 29,1 |
| Bénéfice avant impôt | 98,2 | 69,3 | — 28,9 |
| Impôt sur sociétés | — 29,5 | — 15,1 | — 14,4 |
| Bénéfice net | 68,7 | 54,2 | — 14,5 |

Ce bénéfice net accuse une diminution de 14,5 millions de francs sur l'exercice précédent.

Le projet d'affectation du bénéfice net qui vous est soumis par votre Conseil d'Administration est conforme aux dispositions statutaires et légales.

En conclusion, il résulte des examens auxquels nous avons procédé, dans le cadre de la mission que vous nous avez confiée, que nous pouvons certifier la sincérité et la régularité de l'inventaire, du compte d'exploitation générale, du compte de pertes et profits et du bilan qui sont soumis à votre approbation.

Paris,
le 18 Avril 1973.

Les Commissaires aux Comptes :

A. Amic A. Veyrenc
Agréés près les Cours d'Appel

# RAPPORT SPECIAL

prévu par l'article 103, alinéa 3
de la loi sur les sociétés commerciales

Mesdames, Messieurs,

Nous avons reçu avis de conventions suivantes entrant dans le cadre de l'article 101 de la loi du 24 juillet 1966, autorisées par votre Conseil d'Administration au cours de l'exercice 1972 :

- Conclues avec la société Esso Chimie (Administrateur concerné : M. J. Ballet) :

a) Bail de 9 ans de location à Esso Chimie, d'un terrain dans le dépôt d'Esso Standard à Marquette-les-Lille (Nord).
Conseil du 24 mars 1972.

b) Cession de bail à Esso Chimie d'une partie d'un ensemble de bureaux et d'emplacements de parkings à Toulouse, 44 rue Bayard.
Conseil du 24 mars 1972.

c) Bail de 9 ans de location à Esso Chimie d'une parcelle de terrain située dans le dépôt d'Ottmarsheim (Haut-Rhin).
Conseil du 15 septembre 1972.

d) Convention de formation entre votre société et Esso Chimie : organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de la loi du 16 juillet 1971.
Conseil du 17 novembre 1972.

- Conclues avec la société Esso REP (Administrateurs concernés : MM. J. Armand et A. Dubois) :

a) Avenant n° 4 à la convention d'ouverture de crédit de 30 millions de francs consentie à cette société, prorogeant d'un an ladite convention du 18 octobre 1967.
Conseil du 22 juin 1972.

b) Avenant n° 5 à la convention d'avances de trésorerie du 27 mars 1969 avec cette société, prorogeant d'un an ladite convention.
Conseil du 17 novembre 1972.

c) Convention de formation entre votre société et Esso REP : organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de la loi du 16 juillet 1971.
Conseil du 17 novembre 1972.

Les conventions intervenues à la suite de ces autorisations et les conditions dans lesquelles elles ont été exécutées n'appellent pas de commentaire particulier.

Il en est de même des opérations réalisées en application de conventions antérieurement autorisées et détaillées dans nos précédents rapports, notamment :

- des règlements par Esso Chimie des ventes effectuées, des services rendus, industriels, commerciaux, administratifs et de recherche, des intérêts sur prêts et avances, des locations de terrains et de dépôts;

- des achats de pétrole brut à Esso REP, prestations de services réciproques avec cette société, intérêts sur prêts d'Esso REP;

- de la convention d'entraide administrative avec Standard-Kuhlmann;

- de cautions accordées en faveur des Docks des Pétroles d'Ambès et de la Société de Manutention des Carburants Aviation.

Pour mémoire, comme les années précédentes, des opérations courantes effectuées à des conditions normales, entrant dans le cadre de l'article 102 de la loi du 24 juillet 1966, sont intervenues en 1972, entre votre société et diverses entreprises - notamment la Compagnie Financière de Paris et des Pays-Bas - ayant avec Esso Standard des administrateurs communs.

Paris, le 8 mars 1973.

A. Amic A. Veyrenc



# EXERCICE 1972
# ESSO STANDARD S.A.F.

## COMPTE D'EXPLOITATION GÉNÉRALE

*Francs*

### DÉBIT

| | |
|---|---|
| *Stocks au début de l'exercice* | *721 294 005,15* |
| *Achats* | *2 586 622 947,28* |
| *Frais de personnel* | *331 596 278,41* |
| *Impôts et taxes* | *2 285 422 972,95* |
| *Travaux, fournitures et services extérieurs** | *336 858 433,73* |
| *Transports* | *682 661 671,62* |
| *Frais divers de gestion* | *172 683 458,35* |
| *Frais financiers* | *87 510 115,23* |
| *Dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements des frais d'établissement* | *90 982,50* |
| *Dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements des immobilisations* | *168 605 250,82* |
| *Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour pertes et charges* | *1 337 000,00* |
| *Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation* | *3 571 840,15* |
| Bénéfice d'exploitation | 75 437 539,27 |
| | 7 453 692 495,46 |

### CRÉDIT

| | |
|---|---|
| *Stocks à la fin de l'exercice* | *753 811 316,49* |
| *Ventes de marchandises et produits finis, prestations de services (directement liées à l'activité pétrolière)* | *6 592 718 441,86* |
| *Ventes de déchets et ventes diverses* | *898 305,20* |
| *Ristournes, rabais et remises à recevoir* | *350 000,00* |
| *Produits accessoires* | *31 553 121,10* |
| *Produits financiers* | *68 112 876,85* |
| *Travaux faits par l'entreprise pour elle-même* | *5 799 433,96* |
| *Travaux et charges non imputables à l'exercice* | *449 000,00* |
| | 7 453 692 495,46 |

* *dont loyers pour opérations de crédit-bail mobilier = 138 612,56*

## COMPTE DE PERTES ET PROFITS

### DÉBIT

| | |
|---|---|
| *Pertes sur exercices antérieurs* | *409 782,70* |
| *Pertes exceptionnelles* | *11 116 488,85* |
| *Dotations de l'exercice aux comptes de provisions hors exploitation ou exceptionnelles* | *6 243 505,67* |
| *Impôts sur les bénéfices* | *15 132 321,00* |
| Bénéfice net | 54 235 647,73 |
| | 87 137 745,95 |

### CRÉDIT

| | |
|---|---|
| *Bénéfice d'exploitation* | *75 437 539,27* |
| *Profits sur exercices antérieurs* | *2 128 308,13* |
| *Profits exceptionnels* | *9 571 898,55* |
| | 87 137 745,95 |

# BILAN AU 31 DECEMBRE 1972
# ESSO STANDARD S.A.F.

## ACTIF

| | | Montant brut | Amortissements dépréciations et plus-values réinvesties | Montant net |
|---|---|---|---|---|
| VALEURS IMMOBILISEES 2 001 690 063,89 | Frais d'établissement | | | |
| | *Prime de remboursement des obligations* | *3 228 160,00* | *275 985,00* | *2 952 175,00* |
| | Immobilisations | | | |
| | *Terrains* | *174 995 163,84* | *16 761 936,69* | *158 233 227,15* |
| | *Constructions et ouvrages d'infrastructure* | *366 971 379,47* | *134 180 461,65* | *232 790 917,82* |
| | *Installations complexes spécialisées* | *1 286 546 696,05* | *975 872 258,04* | *310 674 438,01* |
| | *Matériel et outillage* | *227 267 196,62* | *146 439 752,25* | *80 827 444,37* |
| | *Matériel de transport* | *678 832 105,23* | *281 559 200,18* | *397 272 905,05* |
| | *Autres immobilisations corporelles* | *158 718 197,85* | *90 677 235,05* | *68 040 962,80* |
| | *Pipeline* | *44 552 241,32* | *32 964 163,51* | *11 588 077,81* |
| | *Immobilisations incorporelles* | *15 654 967,36* | *3 052 866,73* | *12 602 100,63* |
| | *Immobilisations en cours* | *423 497 092,83* | | *423 497 092,83* |
| | Total | 3 377 035 040,57 | 1 681 507 874,10 | 1 695 527 166,47 |
| | Autres Valeurs Immobilisées | | | |
| | *Prêts et autres créances à plus d'un an* | *117 466 490,98* | | *117 466 490,98* |
| | *Titres de participation* | *137 156 267,83* | *4 242 227,09* | *132 914 040,74* |
| | *Dépôts et cautionnements* | *3 194 277,35* | | *3 194 277,35* |
| | *Compte de régularisation d'actif à plus d'un an* | *49 635 913,35* | | *49 635 913,35* |
| | Total | 307 452 949,51 | 4 242 227,09 | 303 210 722,42 |
| ACTIF CIRCULANT 1 606 939 732,34 — STOCKS 753 811 316,49 | Valeurs d'exploitation | | | |
| | *Marchandises* | *16 661 544,65* | | *16 661 544,65* |
| | *Matières premières* | *224 378 487,00* | | *224 378 487,00* |
| | *Matières consommables* | *16 197 322,44* | | *16 197 322,44* |
| | *Produits finis* | *410 779 673,40* | | *410 779 673,40* |
| | *Produits en cours* | *79 766 334,00* | | *79 766 334,00* |
| | *Emballages commerciaux* | *6 027 955,00* | | *6 027 955,00* |
| | Total | 753 811 316,49 | | 753 811 316,49 |
| COMPTES DE TIERS 681 980 715,49 | Valeurs réalisables à court terme ou disponibles | | | |
| | *Fournisseurs, avances et acomptes versés sur commandes* | *696 380,23* | | *696 380,23* |
| | *Clients* | *426 113 195,22* | *12 793 845,59* | *413 319 349,63* |
| | *Autres débiteurs* | *220 492 155,14* | *782 611,80* | *219 709 543,34* |
| | *Compte de régularisation : actif* | *48 255 442,29* | | *48 255 442,29* |
| COMPTES FINANCIERS 171 147 700,36 | *Prêts à moins d'un an* | *16 483 028,52* | | *16 483 028,52* |
| | *Effets à recevoir* | *88 429 692,15* | | *88 429 692,15* |
| | *Chèques et autres valeurs à encaisser* | *29 056 891,73* | | *29 056 891,73* |
| | *Titres de placement* | *1 805 672,84* | *61 903,54* | *1 743 769,30* |
| | *Banques et chèques postaux* | *34 100 339,43* | | *34 100 339,43* |
| | *Caisse* | *1 333 979,23* | | *1 333 979,23* |
| | Total | 866 766 776,78 | 13 638 360,93 | 853 128 415,85 |
| | Total général | 5 308 294 243,35 | 1 699 664 447,12 | 3 608 629 796,23 |

*Avals, cautions, garanties et autres engagements donnés :* *893 750 327,78**

*Avals, cautions, garanties et autres engagements reçus :* *596 949 358,14*

** dont engagements de crédit-bail mobilier = 110 316,66*



## PASSIF

| | | Montant | Francs |
|---|---|---|---|
| CAPITAUX PERMANENTS 2 035 127 582,06 — PATRIMOINE SOCIAL ET PROVISIONS ASSIMILEES AVANT AFFECTATION DES BENEFICES 1 106 797 085,12 | Capital propre et réserves | | |
| | *Capital social* | *595 898 000,00* | |
| | *Prime d'émission et de fusion* | *160 851 388,17* | |
| | *Réserve légale* | *49 414 000,00* | |
| | *Plus-values à long terme* | *10 034 339,11* | |
| | *Réserves facultatives* | *78 000 000,00* | |
| | *Réserve de renouvellement du stock indispensable* | *2 507 730,00* | |
| | Total | 896 705 457,28 | |
| | Report à nouveau | 3 003 097,28 | |
| | Situation nette (avant résultats) | *899 708 554,56* | |
| | Provisions réglementées | | |
| | *Provision pour fluctuation des cours des matières premières* | *195 500 000,00* | |
| | *Provision pour investissement* | *9 807 530,56* | |
| | Total | 205 307 530,56 | |
| | Provisions pour pertes et charges | | |
| | *Provision pour charges à répartir sur plusieurs exercices* | *1 781 000,00* | |
| PASSIF ENVERS LES TIERS 2 447 597 095,38 | Dettes à long et moyen terme | | |
| | *Obligations à plus d'un an* | *81 300 000,00* | |
| | *Emprunts à plus d'un an* | *647 000 000,00* | |
| | *Avances reçues et comptes courants bloqués* | *191 047 570,18* | |
| | *Autres dettes à plus d'un an* | *8 982 926,76* | |
| | Total | 928 330 496,94 | |
| COMPTES DE TIERS 875 132 936,17 | Dettes à court terme | | |
| | *Fournisseurs* | *118 661 942,94* | |
| | *Clients : avances et acomptes reçus sur commandes en cours* | *3 744 000,00* | |
| | *Autres créanciers* | *484 702 152,08* | |
| | *Comptes de régularisation : passif* | *268 024 841,15* | |
| COMPTES FINANCIERS 644 133 630,27 | *Emprunts à moins d'un an* | *215 085 037,57* | |
| | *Effets à payer* | *404 196 006,27* | |
| | *Banques créditrices* | *24 852 586,43* | |
| | Total | 1 519 266 566,44 | |
| | Résultats : bénéfice de l'exercice | 54 235 647,73 | |
| | Total général | 3 608 629 796,23 | |

# BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 1972
# ESSO STANDARD S.A.F. ET ESSO REP

## ACTIF

| | | Montant brut | Amortissements, dépréciations et plus-values réinvesties | Montant net |
|---|---|---|---|---|
| | Frais d'établissement | | | |
| | *Prime de remboursement des obligations* | 3.2 | 0.2 | 3.0 |
| VALEURS IMMOBILISÉES 2 027.0 | Immobilisations | | | |
| | *Terrains* | 175.5 | 16.8 | 158.7 |
| | *Travaux souterrains et sondages* | 124.4 | 109.4 | 15.0 |
| | *Constructions et ouvrages d'infrastructure* | 373.8 | 138.1 | 235.7 |
| | *Installations complexes spécialisées* | 1 349.7 | 1 029.4 | 320.3 |
| | *Matériel et outillage* | 234.6 | 153.3 | 81.3 |
| | *Matériel de transport* | 680.2 | 282.8 | 397.4 |
| | *Autres immobilisations corporelles* | 162.8 | 94.0 | 68.8 |
| | *Pipe-line* | 70.2 | 52.9 | 17.3 |
| | *Immobilisations incorporelles* | 15.7 | 3.1 | 12.6 |
| | *Frais de recherches* | 13.9 | 13.9 | — |
| | *Puits secs* | 22.8 | 22.8 | — |
| | *Immobilisations en cours* | 449.0 | — | 449.0 |
| | Total | 3 672.6 | 1 916.5 | 1 756.1 |
| | Autres valeurs immobilisées | | | |
| | *Prêts et autres créances à plus d'un an* | 119.5 | — | 119.5 |
| | *Titres de participation* | 99.7 | 4.2 | 95.5 |
| | *Dépôts et cautionnements* | 3.3 | — | 3.3 |
| | *Compte de régularisation d'actif à plus d'un an* | 49.6 | — | 49.6 |
| | Total | 272.1 | 4.2 | 267.9 |
| STOCKS 747.3 | Valeurs d'exploitation | | | |
| | *Marchandises* | 16.7 | — | 16.7 |
| | *Matières premières (pétrole brut)* | 225.5 | — | 225.5 |
| | *Matières consommables* | 18.7 | — | 18.7 |
| | *Produits finis* | 402.2 | — | 402.2 |
| | *Produits en cours* | 78.2 | — | 78.2 |
| | *Emballages commerciaux* | 6.0 | — | 6.0 |
| | Total | 747.3 | — | 747.3 |
| COMPTES DE TIERS 685.3 | Valeurs réalisables à court terme ou disponibles | | | |
| | *Fournisseurs, avances et acomptes versés sur commandes* | 0.7 | — | 0.7 |
| | *Clients* | 426.2 | 12.8 | 413.4 |
| | *Autres débiteurs* | 223.8 | 0.8 | 223.0 |
| | *Comptes de régularisation - actif* | 48.2 | — | 48.2 |
| COMPTES FINANCIERS 172.2 | *Prêts à moins d'un an* | 17.0 | — | 17.0 |
| | *Effets à recevoir* | 88.4 | — | 88.4 |
| | *Chèques et autres valeurs à encaisser* | 29.1 | — | 29.1 |
| | *Titres de placement* | 1.8 | 0.1 | 1.7 |
| | *Banques et chèques postaux* | 34.6 | — | 34.6 |
| | *Caisse* | 1.4 | — | 1.4 |
| | Total | 871.2 | 13.7 | 857.5 |
| | Total général | 5 566.4 | 1 934.6 | 3 631.8 |

*Avals, cautions, garanties et autres engagements donnés : 893,8*
*Avals, cautions, garanties et autres engagements reçus : 697,6*



## PASSIF

*millions de francs*

| | | Montant |
|---|---|---|
| CAPITAUX PERMANENTS 2 174.8 | Capital propre et réserves | |
| | *Capital social* | 595.9 |
| | *Primes d'émission et de fusion* | 164.9 |
| | *Réserve légale* | 52.5 |
| | *Plus-values à long terme* | 10.7 |
| | *Réserves facultatives* | 78.0 |
| | *Réserve de renouvellement du stock indispensable* | 3.9 |
| | *Réserve spéciale de réévaluation* | 6.2 |
| | Total | 912.1 |
| | Report à nouveau | 70.5 |
| | Situation nette (avant résultats) | 982.6 |
| | Provisions réglementées | |
| | *Provision pour fluctuation des cours des matières premières* | 195.5 |
| | *Provision pour investissement* | 12.6 |
| | *Provision pour reconstitution des gisements* | 96.6 |
| | Total | 304.7 |
| | Provisions pour pertes et charges | |
| | *Provision pour charges à répartir sur plusieurs exercices* | 1.8 |
| | Dettes à long terme | |
| | *Obligations à plus d'un an* | 81.3 |
| | *Emprunts à plus d'un an* | 647.0 |
| | *Avances reçues et comptes courants bloqués* | 148.4 |
| | *Autres dettes à plus d'un an* | 9.0 |
| | Total | 885.7 |
| COMPTES DE TIERS 801.2 | Dettes à court terme | |
| | *Fournisseurs* | 121.5 |
| | *Clients : avances et acomptes reçus sur commandes en cours* | 3.7 |
| | *Autres créanciers* | 389.0 |
| | *Redevance sur production d'huile brute* | 10.5 |
| | *Comptes de régularisation - passif* | 276.5 |
| COMPTES FINANCIERS 593.2 | *Emprunts à moins d'un an* | 215.1 |
| | *Effets à payer* | 353.2 |
| | *Banques créditrices* | 24.9 |
| | Total | 1 394.4 |
| | Résultats : Bénéfice de l'exercice | 47.2 |
| | Intérêts minoritaires | 15.4 |
| | Total général | 3 631.8 |

PATRIMOINE SOCIAL ET PROVISIONS ASSIMILÉES AVANT AFFECTATION DES BÉNÉFICES 1 289.1

PASSIF ENVERS LES TIERS 2 280.1

# EXERCICE 1972 ESSO STANDARD S.A.F. ET ESSO REP CONSOLIDE

## COMPTE D'EXPLOITATION GÉNÉRALE

*millions de francs*

### DÉBIT

| | |
|---|---|
| *Stocks au début de l'exercice* | |
| *Achats* | 711,0 |
| *Frais de personnel* | 2 456,6 |
| *Impôts et taxes* | 353,6 |
| *Impôt sur dividende Esso Rep* | 2 300,1 |
| *Travaux, fournitures et services extérieurs* | 7,4 |
| *Transports* | 352,3 |
| *Frais divers de gestion* | 685,6 |
| *Frais financiers* | 174,3 |
| *Dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements des frais d'établissement* | 75,4 |
| *Dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements des immobilisations* | 0,1 |
| *Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour pertes et charges* | 180,5 |
| *Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation* | 1,3 |
| Bénéfice d'exploitation | 3,6 |
| Total | 127,9 |
| | 7 429,7 |

### CRÉDIT

| | |
|---|---|
| *Stocks à la fin de l'exercice* | 747,3 |
| *Ventes de marchandises et produits finis, prestations de services (directement liées à l'activité pétrolière)* | 6 599,0 |
| *Ventes de déchets et ventes diverses* | 0,9 |
| *Ristournes, rabais et remises obtenus ou à obtenir* | 0,4 |
| *Produits accessoires* | 34,6 |
| *Produits financiers* | 22,3 |
| *Travaux faits par l'entreprise pour elle-même* | 20,8 |
| *Travaux et charges non imputables à l'exercice* | 4,4 |
| Total | 7 429,7 |

## COMPTE DE PERTES ET PROFITS

### DÉBIT

| | | |
|---|---|---|
| *Pertes sur exercices antérieurs* | | 0,4 |
| *Pertes exceptionnelles* | | 12,0 |
| *Dotations de l'exercice aux comptes de provisions et d'amortissements hors exploitation ou exceptionnels :* | | |
| *- Provision pour reconstitution des gisements* | 36,9 | |
| *- Amortissements des charges d'exploration* | 36,7 | |
| *- Autres dotations* | 8,7 | |
| | | 82,3 |
| *Impôts sur les bénéfices* | | 29,6 |
| Bénéfice net consolidé | | |
| *- Quote-part des actionnaires d'Esso Standard* | 47,2 | |
| *- Quote-part des intérêts minoritaires des tiers dans Esso Rep* | 5,4 | |
| | | 52,6 |
| Total | | 176,9 |

### CRÉDIT

| | |
|---|---|
| *Bénéfice d'exploitation de l'exercice* | 127,9 |
| *Profits sur exercices antérieurs* | 3,2 |
| *Provision pour reconstitution des gisements devenue disponible* | 36,2 |
| *Profits exceptionnels* | 9,6 |
| Total | 176,9 |

# LES ADMINISTRATEURS D'ESSO STANDARD S.A.F.

**Jacques Ballet**

Président
Directeur Général
7, rue Léon-Mignotte,
Bièvres - 91570

Administrateur de :
Esso Europe Inc.
Esso Africa Inc.
Esso Supply Cy
Esso Chimie
Standard-Kuhlmann
Société du Caoutchouc Butyl (SOCABU)
Institut Français du Pétrole (I.F.P.)
Société pour l'Industrie des Transports

**André Dubois**

Vice-Président
77, bd du Gl Koenig
Neuilly-sur-Seine - 92200

Président de :
Esso REP

Administrateur de :
Port Autonome de Bordeaux

**Jules Armand**

Administrateur
8, bd Jean-Mermoz
Neuilly-sur-Seine - 92200

Président de :
Les Docks des Pétroles d'Ambès (D.P.A)

Administrateur de :
Transports par Pipeline Citerna (T.P.C.)

**Francis Fabre**

Administrateur
75, rue de Grenelle,
Paris 75007

Président de :
Union de Transports Aériens (U.T.A.)
Chargeurs Réunis
Cie Maritime des Chargeurs Réunis
Vice-Président de :
Société Navale Chargeurs Delmas-Vieljeux

Administrateur de :
Eurafrance
Cie Financière de Paris et des Pays-Bas
Safic-Alcan
Banque de Paris et des Pays-Bas
Fiat
Institut du Développement Industriel (I.D.I.)
Cie Financière Delmas-Vieljeux
Club Méditerranée
Gazocéan

**Jean Forgeot**

Administrateur
80, boulevard Flandrin,
Paris 75016

Président de :
Société Creusot-Loire
Cie Financière de l'Union Européenne
Président d'Honneur de :
France-Dunkerque
Société de Constructions
Electromécaniques Jeumont-Schneider
Vice-Président de :
ARBED
Chrysler-France
Schneider S.A.

Administrateur de :
Marine-Schneider
Imprimerie Georges Lang
Cie Maritime des Chargeurs Réunis
Banque de l'Union Européenne
Publicis

**Henri Lamaison**

Administrateur
48, rue du Ranelagh
Paris 75016

Président de :
Société de Manutention des Carburants
Aviation (S.M.C.A.)

Administrateur de :
Esso Chimie
Société de la Raffinerie de Lorraine
Société du Pipeline
de la Raffinerie de Lorraine

**Gustave Rambaud**

Administrateur
31, avenue Georges-Mandel
Paris 75016

Président de :
Banque de Paris et des Pays-Bas - Hollande
Vice-Président de :
Société Pierrefitte - Auby
Forges de Châtillon-Commentry-Biache

Administrateur de :
Banque de Paris et des Pays-Bas
Cie Financière de Paris et des Pays-Bas
Omnium de Participations
Financières et Industrielles (O.P.F.I.)
Paribas International S.A.
Banque de Paris et des Pays-Bas - Belgique
Banque de Paris et des Pays-Bas - Suisse
Cie Industrielle et Financière Babcock-Fives
Sté de Paris et du Rhône
Banque de l'Union Parisienne
Société Norvégienne de l'Azote
Société Usinor
Union Bancaire

## CANDIDAT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Michel Kopff**

1, rond-point Bugeaud
Paris 75016

Né le 22 janvier 1925 à Evian (Hte-Savoie)
Ancien Elève de l'Ecole Polytechnique
Entré en 1952 comme Ingénieur à Esso REP
Président d'Esso Sahara en 1965
Directeur Général d'Esso REP en 1966
Directeur du Planning-Logistique à Esso Standard S.A.F. en 1969, puis à Esso Europe en 1971
Directeur des Relations Sociales à Esso Europe en 1972

Directeur Général Adjoint
d'Esso Standard S.A.F.
(à partir du 1er juillet 1973)

Administrateur d'Esso REP.